RAPPORT

Conférence internationale sur la contribution des critères et indicateurs pour la gestion forestière durable: *perspectives futures*

(CICI - 2003)

Volume 1

CICI - 2003
3 – 7 février 2003, Guatemala City, Guatemala

Organisée par l'Office national des forêts (INAB) du Guatemala, en collaboration avec la FAO, l'OIBT et les gouvernements des Etats-Unis d'Amérique (Département d'Etat et Services forestiers des Etats-Unis) et de Finlande (Ministère de l'Agriculture et des Forêts)

ITTO

MINISTRY OF AGRICULTURE AND FORESTRY
Finland

RAPPORT SUR LA

Conférence internationale sur la contribution des critères et indicateurs pour la gestion forestière durable: *perspectives futures* (CICI - 2003)

Organisée par l'Office national des forêts (INAB) du Guatemala, en collaboration avec la FAO, l'OIBT et les gouvernements des Etats-Unis d'Amérique (Département d'Etat et Services forestiers des Etats-Unis) et de Finlande (Ministère de l'Agriculture et des Forêts)

Office national des forêts du Guatemala

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation internationale des bois tropicaux

Département d'Etat des Etats-Unis

Services forestiers des Etats-Unis

Ministère finlandais de l'agriculture et des forêts

CICI - 2003
3 – 7 février 2003, Guatemala City, Guatemala

Les désignations employées dans la présentation des matériaux contenus dans la présente publication n'impliquent aucunement l'expression d'une opinion quelle qu'elle soit de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone ou ses autorités, ou concernant le tracé de ses frontières ou limites.

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, emmagasinée dans un système en vue de sa restitution, ou transmise sous quelque forme ou quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, reprographique ou autres sans l'autorisation du propriétaire des droits. Les demandes d'autorisation, accompagnées d'une déclaration des finalités et de l'étendue de la reproduction, doivent être adressées au Directeur de la Division des publications, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie.

© FAO 2003

SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS iv

REMERCIEMENTS v

RÉSUMÉ ANALYTIQUE vi

I. INTRODUCTION 1

II. OUVERTURE DE LA RÉUNION 2

III. ALLOCUTION LIMINAIRE 2

IV. MÉTHODE DE TRAVAIL DE LA CONFÉRENCE 3

V. LE CONTEXTE 3

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 4

Annexes

1. Programme de la Conférence 14
2. Membres du Comité consultatif international 17
3. Rapport du Groupe de travail I: Objectif 1 18
4. Rapport du Groupe de travail II: Objectif 2 22
5. Rapport du Groupe de travail III: Objectif 3 27
6. Rapport du Groupe de travail IV: Objectif 4 31
7. Liste des participants 34

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CCD [UNCCD]	Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification
CCNUCC/UNFCCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB [CBD]	Convention sur la diversité biologique
CDD	Commission du développement durable
CICI [ICCI]	Conférence internationale sur la contribution des critères et indicateurs de la gestion forestière durable: *Perspectives futures*
CIFOR	Centre pour la recherche forestière internationale
CILSS	Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel
CMPFE [MCPFE]	Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe
COFO	Comité des forêts
ERF [FRA]	Evaluation des ressources forestières (coordonnée par la FAO)
ERFM [GFRA]	Evaluation des ressources forestières mondiales
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM [GEF]	Fonds pour l'environnement mondial (de la Banque mondiale)
FIPA	Fortalecimiento Institucional de Políticas Ambientales (Guatemala)
FNUF [UNFF]	Forum des Nations Unies sur les forêts
GCRAI [CGIAR]	Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale
INAB	Office national des forêts du Guatemala [Instituto Nacional de Bosques]
IUFRO	Union internationale des organismes de recherche forestière
OAB [ATO]	Organisation Africaine du Bois
OCDE	Organisation des coopération et de développement économiques
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
ONG	Organisation non gouvernementale
PCF [CPF]	Partenariat de collaboration sur les forêts
Pfn [nfps]	Programmes forestiers nationaux
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SADC	Communauté du développement de l'Afrique australe
SICI [ISCI]	Séminaire international sur les critères et indicateurs

REMERCIEMENTS

Le Comité organisateur de la Conférence internationale sur la contribution des critères et indicateurs de la gestion forestière durable: *Perspectives futures* (CICI - 2003) regroupant l'*Instituto Nacional de Bosques* (Guatemala), la FAO, l'OIBT, le Département d'Etat des Etats-Unis, les Services forestiers des Etats-Unis et le Ministère finlandais de l'agriculture et des forêts, souhaite exprimer sa reconnaissance au gouvernement du Guatemala, dont son Ministère de l'agriculture et sa Direction de l'immigration nationale et des affaires étrangères, pour leur contribution active à l'organisation de la Conférence internationale ayant permis sa réussite.

Sa reconnaissance va également au Président et au Vice-président de la Conférence, aux présidents et rapporteurs des Groupes de travail, à l'orateur de l'allocution liminaire et aux auteurs et présentateurs des documents de base et des études de cas.

Pendant toute la période préparatoire à la CICI - 2003, ont été reçues un grand nombre de suggestions utiles et constructives de la part de membres du Comité consultatif international de la CICI - 2003 et d'autres experts de divers pays et organisations. La réussite de cette réunion n'aurait pu être assurée sans ce concours.

On espère que les résultats de cette Conférence serviront à renforcer l'élaboration, la mise en oeuvre et l'utilisation par les pays de critères et indicateurs de la gestion forestière durable, en leur permettant de s'en servir comme outils dans leurs suivi et évaluation de l'état et de l'évolution des forêts, ainsi que dans la production de rapports concernant ces dernières. On espère également que les politiques et pratiques nationales et la coopération et la collaboration internationales tireront parti de ces outils dans la poursuite de la gestion forestière durable, qui n'est autre que la contribution du secteur forestier au développement durable.

Conférence internationale sur la contribution des critères et indicateurs pour la gestion forestière durable: *perspectives futures*
CICI - 2003

Février 2003, Guatemala City, Guatemala

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La Conférence internationale sur la contribution des critères et indicateurs de la gestion forestière durable: *Perspectives d'avenir* (CICI - 2003) a été accueillie par les Services forestiers nationaux du Guatemala (*Instituto Nacional de Bosques*, INAB) à Guatemala City du 3 au 7 février 2003, avec le concours de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et les gouvernements de Finlande et des Etats-Unis.

La CICI - 2003 a rassemblé 109 participants représentant 73 gouvernements, organisations internationales, processus de critères et indicateurs, et des groupes du secteur privé et d'obédience non gouvernementale, pour envisager les moyens de : 1) renforcer l'élaboration et l'application des critères et indicateurs de la gestion forestière durable; 2) favoriser l'engagement politique à s'en servir; 3) contribuer aux travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et aux initiatives internationales qui portent sur les indicateurs ayant trait au développement durable.

La CICI - 2003 a reconnu le rôle des critères et indicateurs dans l'avènement d'une compréhension commune de la gestion forestière durable, dans la coordination de la collecte et de la diffusion des données, le suivi et l'évaluation de l'état des forêts, et dans l'inflection des politiques et pratiques nationales ainsi que dans la coopération internationale en matière forestière. Elle a également reconnu que la durabilité est un concept dynamique et que les critères et indicateurs sont appelés à évoluer pour refléter l'expérience acquise, les informations scientifiques nouvelles et l'évolution des valeurs de la société. En traçant des "perspectives d'avenir" la CICI - 2003 a convenu de 30 conclusions et 24 recommandations d'action aux plans national et international. On trouvera ces conclusions et recommandations à la section VI (pages 4 à 13). Elles peuvent se résumer comme suit:

a) Les critères et indicateurs comportent ***de nombreuses applications***. Ils servent entre autres de cadre à la fixation d'objectifs, de tableau de bord au suivi de la gestion forestière durable et de moyen de contrôle de l'efficacité des programmes forestiers nationaux; ils peuvent sous-tendre l'écocertification, et servir d'aide à la planification stratégique, permettre la communication des progrès accomplis aux responsables et au public, et aident à édifier des passerelles entre les différentes parties prenantes. Les pays devraient intégrer les critères et indicateurs dans leurs programmes forestiers nationaux, ou cadres politiques analogues, ainsi que dans d'autres processus concernant le développement durable.

b) ***L'engagement politique*** à tous les niveaux, particulièrement au niveau national, est essentiel pour élaborer et mettre en oeuvre les critères et indicateurs et devrait être accru en conséquence. L'engagement au niveau régional peut aussi fournir un cadre puissant aux

efforts nationaux et aux demandes coordonnées d'assistance extérieure, en même temps qu'il facilite l'émergence de visions communes et permet une meilleure utilisation des capacités techniques.

c) ***La participation des acteurs*** fait progresser la connaissance des avantages que procurent les critères et indicateurs, et génère un engagement à long terme dans l'action pour la gestion durable des forêts. Les pays doivent promouvoir la participation large de tous les intéressés à un processus transparent, permanent et itératif s'appuyant sur les mécanismes innovateurs existant. Les universités et d'autres établissements d'enseignement doivent intégrer dans leurs cursus les connaissances les plus récentes sur la gestion forestière durable et les compétences permettant d'élaborer et de mettre en oeuvre les critères et indicateurs.

d) Il est nécessaire de renforcer ***les capacités***, singulièrement dans les pays en développement pour la mise en oeuvre des critères et indicateurs. Les pays en développement doivent créer un environnement propre à susciter les investissements nationaux et étrangers, notamment en se dotant des capacités nécessaires aux critères et indicateurs, en mobilisant d'autres ressources au travers de partenariats bilatéraux et internationaux, en sollicitant le concours de la FAO, de l'OIBT et du Fonds pour l'environnement mondial, et en veillant à un usage plus efficient des mécanismes existants. La communauté des bailleurs de fonds doit apporter son concours à ces efforts en octroyant un appui financier, en communiquant des technologies et en dispensant des savoir-faire.

e) Les indicateurs au niveau national, mis au point dans des processus régionaux et internationaux, doivent, au besoin, être adaptés aux conditions de chaque pays ; ils peuvent ne pas être tous applicables aux niveaux ***infranationaux***. Les pays pourront caractériser les progrès vers la gestion forestière durable par agrégation des indicateurs de niveau inférieur si ces niveaux sont représentatifs des conditions qui prévalent dans l'ensemble du pays.

f) Dans le but de renforcer ***la coordination entre pays et processus,*** la FAO et l'OIBT devraient organiser une consultation internationale d'experts appelée à se pencher sur : a) la mise en place d'un réseau de communication entre processus, pays et autres partenaires concernés; b) l'amélioration de la compréhension commune et l'harmonisation des critères et indicateurs des concepts, termes et définitions y afférents; c) l'identification de démarches et méthodes communes en matière de collecte, stockage et échange de données; d) le renforcement des processus et de leur coopération mutuelle; e) les avantages qu'offrirait la constitution d'un groupe technique consultatif international *ad hoc* sur les questions techniques relatives à l'élaboration et l'application des critères et indicateurs. Les résultats des travaux de ce groupe seraient versés au processus du FNUF entre ses troisième et quatrième sessions.

g) Les institutions nationales et internationales devraient mener des ***recherches*** sur les critères et indicateurs difficiles à mesurer et à interpréter, tels que la diversité biologique, les produits forestiers non ligneux, les valeurs non marchandes, la conservation du sol et des eaux, le piégeage du carbone, et les aspects et valeurs d'ordre social et culturel.

h) Dans l'examen des avantages potentiels d'un groupe commun de critères qui reposerait sur ceux existants, élaborés par les processus régionaux et internationaux, les participants ont reconnu sept ***domaines thématiques communs***: 1) étendue des ressources forestières ; 2) diversité biologique ; 3) santé et vitalité des forêts ; 4) fonctions productives des ressources forestières ; 5) fonctions protectrices des ressources forestières ; 6) fonctions socioéconomiques ; 7) cadre juridique, politique et institutionnel.

i) Les ***évaluations forestières et les inventaires forestiers nationaux*** sont une source fondamentale d'informations sur les indicateurs. Les pays devraient intégrer les principaux critères et indicateurs dans leurs évaluations forestières et élaborer des stratégies de collecte de données à bons rapports coût-bénéfice.

j) Une meilleure coopération est nécessaire entre les organisations nationales et internationales engagées dans la collecte des données forestières. La FAO devrait utiliser les domaines thématiques communs à tous les groupes régionaux et internationaux de critères de niveau national dans le cadre général de l'***évaluation des ressources forestières mondiales*** (ERF), tout en aidant à faire en sorte que les aspects nationaux spécifiques soient pris en compte. Les informations de l'ERF devraient faciliter l'utilisation des critères et indicateurs au niveau national et international, y compris au sein du FNUF, et améliorer la compatibilité des informations émanant de sources différentes.

k) Le ***Comité des forêts*** (COFO) de la FAO devrait réaffirmer comme priorité de la FAO l'application de critères et indicateurs, y compris l'octroi d'assistance technique et le renforcement des capacités, notamment par le biais du "Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux"; et il devrait réaffirmer le rôle de la FAO dans la promotion de la collaboration entre les différents processus de critères et indicateurs.

l) Les pays devraient faire en sorte que le FNUF reconnaisse la contribution des critères et indicateurs à la gestion forestière durable et, au-delà, au développement durable, et qu'il aide à ***rationaliser les rapports nationaux relatifs aux forêts***. Les pays devraient envisager de recourir aux critères et indicateurs pour rendre compte au FNUF de leurs avancées en matière de gestion forestière durable. Le Groupe de travail du Partenariat de collaboration sur les forêts, chargé de rationaliser les rapports, devrait prendre en compte les travaux effectués sur les critères et indicateurs, recommander aux institutions gouvernementales pertinentes les moyens de réduire les tâches d'établissement des rapports, inviter les processus sur les critères et indicateurs et les pays expérimentés dans la formulation de ces rapports de participer à ses travaux et promouvoir l'usage des critères et indicateurs dans d'autres initiatives sur les indicateurs.

m) La contribution des forêts à l'atténuation de la pauvreté, et aux secteurs de l'eau, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture et à la diversité biologique est mal appréhendée. Une meilleure coordination nationale et internationale est nécessaire pour faire en sorte que la gestion forestière durable contribue aux développements de ces secteurs et ***d'autres secteurs***, ainsi qu'au développement en général, et qu'elle en soit également bénéficiaire. Les pays, les organisations internationales et le FNUF devraient s'employer à sensibiliser le public aux applications potentielles des critères et indicateurs à d'autres secteurs et dans d'autres initiatives portant sur les indicateurs du développement durable (par exemple au

sein de la CDB, de la CDD et de OCDE) et maintenir la question forestière dans l'ordre du jour politique national et international.

La Conférence a prié le gouvernement du Guatemala de présenter les résultats de CICI - 2003 à toutes les rencontres régionales et internationales s'occupant de forêts pendant l'année 2003, en commençant par la session du COFO en mars 2003.

Conférence internationale sur la contribution des critères et indicateurs pour la gestion forestière durable: *perspectives futures*

(CICI - 2003)

I. INTRODUCTION

La Conférence internationale sur les critères et indicateurs de gestion forestière durable (CICI - 2003) s'est tenue à Guatemala City durant les journées du 3 au 7 février 2003 pour examiner la question de "La contribution des critères et indicateurs à la gestion forestière durable: *perspectives futures*". La Conférence a rassemblé 109 participants représentant 51 gouvernements, 10 organisations internationales, neuf processus de critères et indicateurs, et trois organisations non gouvernementales et groupes du secteur privé. Ses objectifs principaux étaient les suivants:

1. Renforcer l'élaboration et l'application des critères et indicateurs de gestion forestière durable.
2. Favoriser l'engagement politique à faire des critères et indicateurs des outils au service de la gestion forestière durable.
3. Renforcer la capacité institutionnelle et les partenariats entre les différents acteurs afin de mettre en oeuvre les critères et indicateurs et de faciliter des échanges d'informations entre toutes les parties prenantes.
4. Contribuer aux travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et aux initiatives internationales qui portent sur les indicateurs relatifs au développement durable.

La Conférence fut accueillie et organisée par les Services nationaux des forêts du Guatemala (Instituto Nacional de Bosques, INAB) et coparrainée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et les gouvernements des Etats-Unis d'Amérique (Services forestiers du Département d'Etat) et de Finlande.

La CICI - 2003 représentait la deuxième conférence internationale axée sur les critères et indicateurs de gestion forestière durable. La première conférence, le Séminaire intergouvernemental sur les critères et indicateurs (ISCI), avait été accueillie par le gouvernement de Finlande à Helsinki en août 1996. L'ISCI exprimait pour la première fois la reconnaissance par la communauté internationale de l'importance des critères et indicateurs comme outils d'évaluation de l'état des forêts d'un pays et à même d'influencer les orientations et décisions des responsables. Les résultats de l'ISCI furent adoptés en 1997 par le Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts (GIF) réuni par la Commission des Nations Unies sur le développement durable de 1995 à 1997.

L'organisation de la Conférence s'inscrivait dans le suivi des recommandations de la consultation d'experts FAO/OIBT/PNUE/CIFOR/IUFRO sur les critères et indicateurs de gestion forestière durable qui se tint au siège de la FAO à Rome en novembre 2000. Ces recommandations furent ultérieurement avalisées par la quinzième session du Comité des

forêts (COFO) (Rome, mars 2001), et appuyées par la trentième session du Conseil international des bois tropicaux (CIBT) (Cameroun, mai 2001).

II. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur Luis Barrera Garavito, Directeur exécutif de l'INAB a ouvert la Conférence. Monsieur Edin Barrientos, ministre guatémaltèque de l'Agriculture a souhaité la bienvenue aux participants. Au nom du gouvernement du Guatemala, il a remercié la FAO, l'OIBT et les gouvernements des Etats-Unis et de Finlande d'avoir apporté l'appui nécessaire à l'organisation de la Conférence. Il a insisté sur l'importance que revêt la Conférence pour la pérennité des ressources forestières du monde, en priant instamment les participants de contribuer activement aux débats en séances plénières et à ceux des groupes de travail, les résultats de cette rencontre étant susceptibles de contribuer grandement aux travaux du FNUF.

III. ALLOCUTION LIMINAIRE

Monsieur Jagmohan Maini, ancien coordinateur et chef du secrétariat du FNUF a prononcé l'allocution liminaire intitulée "Critères et indicateurs de gestion forestière durable: renforcer les moyens et politiques d'intervention". Dans son exposé, M. Maini a évoqué le mandat du FNUF sur les critères et indicateurs de gestion forestière durable en soulignant l'utilité de cet outil pour la gestion forestière durable. Par ailleurs, M. Maini a mentionné que, durant la décennie écoulée, des progrès remarquables avaient été accomplis dans la formulation des critères et indicateurs de gestion forestière durable dans diverses régions écologiques du monde. Ces initiatives ont mené à une démystification de la gestion forestière durable et ont suscité une intelligence commune des divers éléments qui la constituent. Toutefois, ces avancées montrent certaines inégalités dans le degré de mise en oeuvre, de suivi et de diffusion. Il a souligné le besoin urgent de : a) renforcer l'échange d'expériences entre les différentes initiatives régionales ; et b) d'épauler les pays en développement cherchant à se doter de moyens techniques et institutionnels. Dans le but d'exploiter au mieux ces initiatives sur les critères et indicateurs, M. Maini a jugé indispensable de leur attribuer des fonctions centrales, et a recommandé pour ce faire de les intégrer pleinement dans les programmes forestiers nationaux (pfn), lesquels prévoient aussi une obligation redditionnelle sous forme de suivi, évaluations et rapports périodiques.

Monsieur Maini a conclu en indiquant que les informations recueillies sur un très grand nombre d'indicateurs biophysiques, sociaux, économiques et institutionnels employés par divers processus de critères et indicateurs, étaient de nature complexe et pouvaient ne pas être aisément assimilables par les conseillers en politiques et les responsables accoutumés à s'intéresser avant tout aux "conclusions finales" des rapports. La mobilisation des responsables des décisions représente un enjeu de taille. A cet égard, il a évoqué la série des jalons qu'il convient de respecter pour susciter et renforcer l'engagement à une action en matière de critères et indicateurs et de PNF: a) la reconnaissance des critères de gestion forestière durable communs à tous les processus régionaux; b) l'identification d'un petit nombre d'indicateurs ayant un rôle décisif, qui reposent sur des données scientifiques, et soient de compréhension aisée; et c) la communication de messages spécifiquement conçus pour répondre aux besoins des hommes politiques, des décideurs, des professionnels et du grand public.

IV. MÉTHODE DE TRAVAIL DE LA CONFÉRENCE

Monsieur Juan Carlos Méndez, Directeur exécutif du projet FIPA (Fortalecimiento Institucional de Políticas Ambientales) et Monsieur Luis Alberto Castañeda, doyen de l'École d'Agronomie et de Foresterie de l'Université Landivar (Guatemala) ont pris respectivement les fonctions de président et de vice-président de la Conférence. Le Président a présenté le programme de la Conférence, qui comportait des séances plénières et quatre groupes de travail, chacun axé sur l'un des quatre objectifs de la Conférence (voir annexe 1). Le Président a également présenté les membres du bureau des différents Groupes de travail de la Conférence, à savoir:

a) Groupes de travail I et III
   Président: Mme Christina Amoako-Nuama (Ghana).
   Rapporteur: Mme Eva Müller (OIBT).

b) Groupes de travail II et IV
   Président: M. Ingwald Gschwandtl, Directeur des politiques et de l'information forestière, Ministère fédéral de l'Agriculture, des Forêts, de l'Environnement et de la Gestion de l'eau (Autriche)
   Rapporteur: Mme Tiina Vahanen (FAO).

Les Groupes de travail ont délibéré sur les quatre objectifs de la Conférence en exploitant les différents documents d'information et plusieurs études de cas qui furent présentées à chacun des Groupes de travail (à l'exception du Groupe de travail sur l'objectif 4, auquel il ne fut fourni aucune étude de cas). Les documents d'information et les études de cas sont contenus dans le Volume II du rapport de la Conférence.

Les résultats des délibérations des Groupes de travail ont été résumés par les rapporteurs respectifs et présentés en plénière par les présidents des Groupes de travail, où ils ont été plus amplement débattus et adoptés. En se fondant sur les conclusions et recommandations des documents de base, des études de cas et des Groupes de travail, les présidents, rapporteurs et organisateurs ont préparé un projet de conclusions et de recommandations de la Conférence, qui a été adopté par les participants au terme de discussions prolongées en séance plénière durant la dernière journée de la Conférence.

V. LE CONTEXTE

Monsieur Markku Simula, directeur général du cabinet d'expertise-conseil finlandais INDUFOR, a "décrit le contexte" de la Conférence. Il a conclu que, dans la perspective d'accroître l'efficacité de l'outil d'observation et d'analyse de l'évolution des forêts que constituent les critères et indicateurs, et de rendre ces outils propres à fonder des décisions allant dans le sens de la gestion forestière durable, il convenait d'examiner les questions suivantes:

1. Les avantages qu'offrent une comparabilité et une cohérence accrues entre les différents processus régionaux et internationaux de critères et indicateurs, y compris les éventuels avantages et les fonctions possibles d'un groupe commun de critères et indicateurs à l'échelle planétaire.

2. La nécessité de mécanismes renforçant la coordination, la coopération, et l'échange d'informations entre les différents processus régionaux et internationaux de critères et indicateurs.

3. Le rôle des critères et indicateurs dans l'observation continue et l'évaluation des forêts, l'établissement de rapports nationaux les concernant, la formulation et l'évaluation des politiques, y compris les critères et indicateurs compris comme mécanismes de suivi des PFN.

4. La finalité et l'application des critères et indicateurs nationaux et infranationaux, y compris les rapports entre processus, les normes de résultat et la certification.

5. Les mesures suivantes ont été identifiées pour exploiter effectivement les critères et indicateurs de niveaux international, régional et national dans l'intérêt de la gestion forestière durable:

   - Rationaliser, en recourant aux critères et indicateurs, les exigences que posent les initiatives et instruments divers relatifs aux forêts en matière d'établissement de rapports, en visant à réduire le fardeau que représentent ces rapports pour les pays.
   - Susciter une volonté politique, ou renforcer celle existante, d'élaborer et mettre en oeuvre les critères et indicateurs aux niveaux national, régional et international.
   - Améliorer la coordination intersectorielle et institutionnelle et les liens entre critères et indicateurs de gestion forestière durable et les initiatives portant sur les indicateurs du développement durable aux niveaux international et national.
   - Former les capacités pour élaborer des critères et indicateurs et les mettre en pratique, singulièrement dans les pays en développement.
   - Renforcer la participation des acteurs locaux et les partenariats dans l'élaboration et la mise en oeuvre des critères et indicateurs.
   - Améliorer la synchronisation entre critères et indicateurs s'appliquant aux unités forestières d'aménagement (ou "unités de gestion forestière") et ceux servant de normes d'écocertification.
   - Créer des passerelles entre les critères et indicateurs de gestion forestière durable et les initiatives visant à instaurer des indicateurs du développement durable.

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A. Préambule

Les critères et indicateurs de gestion forestière durable constituent un cadre qui permet aux pays de recueillir, stocker et diffuser les informations fiables et scientifiquement validées dont ils ont besoin pour observer et évaluer l'état de leurs forêts. Cette information est également un moyen d'influer sur les politiques et les décisions allant dans le sens de la gestion forestière durable.

Des avancées importantes ont été réalisés dans la mise en oeuvre de la gestion forestière durable depuis 1990, date à laquelle furent entrepris les premiers travaux sur les critères et indicateurs. Au cours de la dernière décennie, quelque 150 pays, en association avec un ou

plusieurs des neuf processus régionaux et internationaux[1], et la communauté internationale, ont reconnu dans les critères et indicateurs un outil important pour l'évaluation et le suivi de l'état et de l'évolution des ressources forestières des pays. L'élaboration et l'application des critères et indicateurs aident à construire une intelligence commune de la gestion forestière durable.

Il est aujourd'hui nécessaire de faire en sorte que cette dynamique des dernières années ne soit pas dissipée, et que l'on parvienne à une reconnaissance globale des critères et indicateurs. L'expérience acquise et les enseignements tirés de la décennie passée doivent servir à intensifier l'application des critères et indicateurs.

Les progrès dans l'application des critères et indicateurs dépendent des conditions que connaît le pays, de l'assimilation des concepts de la gestion forestière durable, des capacités techniques et institutionnelles, de la disponibilité des ressources et de la volonté politique. S'il est vrai qu'un certain nombre de pays ont mobilisé des ressources pour l'application de critères et indicateurs, y compris avec l'appui d'organisations internationales et de pays bailleurs de fonds, des engagements nationaux plus affirmés, et une plus ample coopération internationale sont nécessaires pour doter les pays en développement des capacités nationales et locales utiles.

La durabilité est un concept dynamique et en évolution. L'élaboration de critères et indicateurs devrait être un processus continu qui, aux niveaux régional et national, repose sur un cumul de connaissances et d'expériences. Les critères et indicateurs devraient être périodiquement revus car la lecture des indicateurs doit refléter les conditions politiques, économiques et sociales et écologiques des pays tout autant que les valeurs en évolution de la société, l'expérience acquise, les nouvelles données scientifiques et les avancées technologiques.

B. Conclusions

1. Les critères et indicateurs comportent de nombreuses applications. Ils servent, entre autres, de cadre à la fixation d'objectifs, de tableau de bord au suivi de la gestion forestière durable et peuvent conditionner les programmes forestiers nationaux; ils peuvent sous-tendre l'écocertification, et servir d'aide à la planification stratégique et à la communication aux responsables et au public des progrès accomplis. Les critères et indicateurs aident aussi à édifier des passerelles entre les différentes parties prenantes.

2. Installer les critères et indicateurs au coeur des PFN ou d'autres programmes en les y intégrant peut avoir pour effet de faciliter les progrès vers la gestion forestière durable. Dans ce cadre, les critères et indicateurs servent d'outil précieux pour le suivi de l'efficience et de l'efficacité de ces programmes et des projets connexes. Les critères et indicateurs et les PFN sont ainsi des instruments mutuellement bénéfiques et complémentaires.

[1] Dans l'ensemble de ce rapport, "les processus internationaux sur les/de critères et indicateurs" désignent le Processus de Montréal et l'OIBT.

3. La contribution de la gestion forestière durable à la réduction de la pauvreté, à l'eau, à l'énergie, à la santé, à l'agriculture et à la diversité biologique est insuffisamment reconnue par de nombreux gouvernements, organisations internationales et autres acteurs. Les critères et indicateurs de gestion forestière durable doivent être employés dans la vulgarisation et la sensibilisation du public comme puissants outils d'amélioration de la reconnaissance et de la coordination entre les secteurs.

4. Il ne saurait suffire que des forestiers et des institutions et organisations chargées des forêts soient seuls impliqués dans les processus tournés vers la gestion forestière durable comme le sont les critères et indicateurs. Des coordinations de niveau national sont nécessaires pour faire que la gestion forestière durable contribue aux développements et aux efforts engagés dans d'autres secteurs (réduction de la pauvreté, agriculture, sécurité alimentaire, énergie, eau, exploitation minière, diversité biologique et développement durable dans son ensemble) et qu'elle en soit en même temps le bénéficiaire.

5. On constate qu'une participation élargie des pouvoirs publics et des acteurs non gouvernementaux aux travaux sur les critères et indicateurs tend à s'instaurer, et qu'elle permet:

   a. la bonne compréhension des avantages que comportent les critères et indicateurs;
   b. la naissance d'une volonté forte politique en faveur d'une action soutenue et à long terme;
   c. le perfectionnement, le renforcement des critères et indicateurs et l'amélioration de leur pertinence.

6. Il est possible d'intensifier la participation effective des acteurs à l'élaboration et à l'application des critères et indicateurs en prenant en compte leurs besoins et leurs intérêts, dès lors que les acteurs et les parties prenantes ont été sensibilisés aux avantages qu'ils peuvent tirer des critères et indicateurs.

7. La gestion forestière villageoise peut être améliorée par un suivi de l'application de critères et indicateurs.

8. Il existe un certain nombre de mécanismes innovants qui favorisent la participation des acteurs et un dialogue entre eux dans l'élaboration et l'application des critères et indicateurs: tables-rondes, sondages d'opinions, comités conjoints de gestion forestière, etc.

9. L'engagement politique à tous les niveaux, particulièrement au niveau national, est essentiel à l'élaboration et à l'application des critères et indicateurs. La participation des pays aux processus des critères et indicateurs témoigne de leur engagement politique. Cet aspect devrait être renforcé.

10. L'engagement politique au niveau régional, particulièrement au niveau ministériel, peut assurer un ancrage puissant aux efforts nationaux et aux demandes coordonnées d'une assistance extérieure; il peut aussi faciliter les échanges de vues et permettre une exploitation optimale des moyens techniques.

11. Il est nécessaire de renforcer la collaboration et la coordination entre les différents processus de critères et indicateurs, et entre le secteur forestier et les autres secteurs et initiatives internationales portant sur les indicateurs.

12. Des modalités innovatrices d'amélioration de l'efficience et de l'efficacité des institutions forestières doivent être élaborées. Cela pourra comporter la redéfinition des rôles et des mandats des acteurs du public, du privé et de la société civile, et la sous-traitance de certaines fonctions, dont le contrôle et les mesures d'application relatives à la mise en oeuvre des critères et indicateurs.

13. La réalisation intégrale des potentialités des critères et indicateurs à servir d'outil pour la gestion forestière durable est souvent freinée par une insuffisance de moyens, notamment dans les pays en développement, et plus particulièrement chez les pays à faible couvert forestier, et aux échelons locaux.

14. La part de l'aide publique au développement allant au secteur forestier est en recul depuis plusieurs années dans de nombreux pays en développement. La communauté des bailleurs de fonds devrait continuer de se laisser guider par les priorités fixées par les gouvernements nationaux. Il y a donc lieu de rehausser le profil du secteur forestier et d'accentuer le rôle de la gestion forestière durable et des critères et indicateurs dans les programmes d'action internationaux.

15. Bien que de superficie modeste, les forêts des pays à faible couvert forestier (PFCF) pèsent de tout leur poids dans la biodiversité aux niveaux national et planétaire. A cet égard, leurs besoins et leurs exigences doivent être pris en compte comme il se doit dans l'élaboration et la mise en application des critères et indicateurs de la gestion forestière durable.

16. Il est également nécessaire de susciter et de mobiliser des financements nationaux et externes, y compris de la part du secteur privé, dans l'appui à l'élaboration et à l'application des critères et indicateurs, en visant à une utilisation plus efficiente des mécanismes institutionnels et de financement existants.

17. Les indicateurs de niveau national relevant de processus régionaux et internationaux peuvent devoir être adaptés par les pays, afin de refléter les conditions nationales spécifiques.

18. Tous les indicateurs de niveau national ne sont pas utiles aux niveaux infranationaux d'application, et les priorités qui s'y rattachent en matière d'établissement de rapports, de relevés d'observation et d'évaluation, peuvent varier d'un niveau à l'autre.

19. Les objectifs de gestion peuvent déterminer la pertinence des indicateurs au niveau des unités forestières d'aménagement. En dépit des différences entre indicateurs de niveau infranational et ceux du niveau des unités forestières d'aménagement, l'état des progrès vers la gestion forestière durable au niveau national peut être déterminé par coalescence des indicateurs de bas niveau dès lors que les unités infranationales ou les

unités forestières d'aménagement sont suffisamment représentatives des conditions que connaît le pays dans son ensemble.

20. L'adoption et la mise en oeuvre des critères et indicateurs au niveau national, infranational et à celui des unités forestières d'aménagement peuvent être facilitées par la législation et des mesures d'incitation (par exemple, l'accès à des financements, l'octroi d'allègements fiscaux, l'écocertification, etc.).

21. Les critères et indicateurs fournissent l'ossature d'un grand nombre des programmes actuels d'écocertification. L'écocertification peut aussi dans certains cas servir d'auxiliaire à l'élaboration et à la mise en oeuvre de critères et indicateurs.

22. Il est nécessaire d'harmoniser les concepts et les termes relatifs aux critères et indicateurs en vue d'améliorer l'intelligence commune de la gestion forestière durable et des critères et indicateurs.

23. L'étendue et la qualité des données disponibles à tous les niveaux sont un facteur limitant majeur pour l'application effective des critères et indicateurs et la mise en oeuvre de la gestion forestière durable.

24. S'il ne fait aucun doute que les évaluations et inventaires forestiers nationaux sont importants pour réunir et synthétiser des informations nationales sur les critères et indicateurs, il convient de puiser également à d'autres sources: chiffres des recensements, données économiques nationales, données nationales sur la qualité des eaux, et informations sur les changements climatiques.

25. Les évaluations et inventaires forestiers nationaux constituent une source fondamentale d'informations sur les indicateurs utilisés au niveau national. Ils peuvent ainsi promouvoir les actions entreprises au niveau national et favoriser la compatibilité et la comparabilité. Il est nécessaire de s'assurer que les données recueillies répondent aux orientations politiques, aux besoins en matière instutionnelle et aux conditions écologiques. Les évaluations et inventaires forestiers nationaux peuvent être développés plus avant afin de mieux répondre aux besoins exprimés par les processus et programmes nationaux de critères et indicateurs.

26. Les critères et indicateurs sont reconnus comme contribution utile au cadre général d'évaluation des ressources forestières mondiales (*Global Forest Resources Assessment* ou GFRA) dont la FAO assure la coordination. Les informations produites par l'Évaluation des Ressources Forestières Mondiales (ERFM) devraient faciliter l'emploi des critères et indicateurs dans les rencontres nationales et internationales, dont le FNUF et d'autres accords et processus internationaux pertinents.

27. La coordination et l'échange d'informations entre les organisations internationales et nationales qui recueillent des données relatives aux forêts doivent être améliorés.

28. Les participants se sont félicités de la création de l'Équipe spéciale du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) chargée de la rationalisation des rapports relatifs aux forêts, et de ses travaux visant à harmoniser les rapports nationaux et à réduire leur

volume, notamment en facilitant l'accès aux informations nationales sur les forêts grâce à un portail Internet.

29. Les participants ont débattu des avantages potentiels qu'offrirait un groupe commun de critères qui reposerait sur les groupes de critères déjà élaborés par des processus régionaux et internationaux: facilitation de l'échange d'informations et mise en évidence des progrès accomplis vers la gestion forestière durable au plan international. Les participants ont reconnu les thématiques suivantes de gestion forestière durable comme constituant les traits communs à tous les processus de critères et indicateurs régionaux et internationaux:

1. Etendue des ressources forestières[2]
2. Diversité biologique
3. Santé et vitalité forestières
4. Fonctions productives des ressources forestières
5. Fonctions protectrices des ressources forestières
6. Fonctions socioéconomiques
7. Cadre juridique, politique et institutionnel

30. Il est nécessaire de faire du FNUF un forum mondial sur les politiques à mener, propre à renforcer l'engagement et l'action de haut niveau en faveur de la gestion forestière durable aux plans national et international. Par ailleurs, les efforts de coordination et d'harmonisation engagés par le PCF en vue de faciliter et de rationaliser les rapports nationaux doivent être résolument appuyés.

C. Recommandations

Dans le but de renforcer l'élaboration et l'application des critères et indicateurs, de favoriser l'engagement politique à recourir aux critères et indicateurs comme outils de la gestion forestière durable, de renforcer la capacité des institutions et des partenariats à appliquer les critères et indicateurs et à faciliter l'échange d'informations entre les acteurs et les partenaires, et de contribuer aux travaux du FNUF et des initiatives internationales sur les indicateurs du développement durable, la Conférence a préconisé que:

1. Les pays élaborent et intègrent les critères et indicateurs dans les Plans forestiers nationaux ou tous plans-cadres assimilés, et, lorsqu'il y a lieu, dans d'autres processus relatifs au développement durable. A cet égard, la coopération et la coordination trans-sectorielles sont essentielles.

2. Dans le cadre de leurs activités de communication et de vulgarisation, les pays et les organisations internationales, dont le FNUF, s'emploient auprès des secteurs connexes,

[2] La Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (CMPFE) et les Processus sur les zones sèches d'Afrique incluent la contribution des forêts au cycle planétaire du carbone dans ce critère. Le Processus de Montréal identifie la contribution des forêts au cycle planétaire du carbone à la place de ce critère.

dont ceux de l'eau, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture et de la diversité biologique, à mieux faire connaître les travaux du secteur forestier sur les critères et indicateurs et les applications que peuvent avoir ceux-ci dans d'autres secteurs, et à maintenir les forêts parmi les dossiers à l'ordre du jour dans les instances nationales et internationales.

3. Les pays utilisent des indicateurs acceptés nationalement ou régionalement comme moyens d'informer les responsables et le public de l'état des forêts, des changements importants dont elles sont le siège, et des conséquences de ces derniers sur les autres secteurs, connexes et non connexes.

4. Les pays favorisent, de la part de tous les acteurs concernés, une large participation à un processus transparent, continu et itératif d'élaboration, d'application et de suivi des critères et indicateurs, afin de renforcer l'engagement politique, dont celui de la société civile; et qu'ils se dotent des capacités nécessaires à ces travaux, en recourant, si besoin est, à des mécanismes novateurs.

5. Les pays se servent des enceintes nationales et locale existantes comme voies de communication sur les critères et indicateurs. On aura recours à des messages ciblés en prenant en compte les sensibilités, les besoins et les aptitudes des différents groupes porteurs d'intérêt (propriétaires forestiers, professionnels de la filière bois, collectivités territoriales tributaires des forêts, populations citadines, groupes indigènes, etc.).

6. Les pays identifient ou mettent sur pied, selon nécessité, des organismes nationaux et territoriaux qui favorisent et suivent la mise en oeuvre des critères et indicateurs.

7. Les pays disposant de moyens limités envisagent de démarrer avec un groupe central d'indicateurs aisément mesurables et assimilables, pour l'élargir progressivement à d'autres indicateurs de la gestion forestière durable. Les indicateurs du niveau des localités et des unités forestières d'aménagement doivent répondre aux besoins spécifiques des collectivités, des propriétaires de petits lots forestiers et des aménagistes de la forêt.

8. Les universités et autres établissements d'enseignement intègrent les connaissances les plus actuelles sur la gestion durable des forêts dans leurs cursus, et dispensent des connaissances utiles à l'élaboration et à la mise en oeuvre des critères et indicateurs, s'agissant notamment de la participation des acteurs et porteurs d'intérêt, de la gestion des différends et de la communication publique.

9. Les pays en développement créent un environnement propice aux investissements nationaux et étrangers dans le secteur forestier, notamment par la mise en oeuvre de critères et indicateurs, et en mobilisant d'autres ressources nationales et extérieures à cette fin, y compris par des partenariats bilatéraux et internationaux.

10. Les pays et les processus de critères et indicateurs sollicitent des appuis à leurs travaux sur les critères et indicateurs à travers la FAO, l'OIBT, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM/GEF) et d'autres organisations et mécanismes. A cet égard, la communauté des bailleurs de fonds doit épauler les efforts des pays en développement,

notamment en dispensant un concours financier, des apports de technologies et de savoir-faire.

11. Les processus de critères et indicateurs ainsi que les pays qui y participent renforcent la coopération, y compris la coopération Sud-Sud et Nord-Sud, en échangeant leurs expériences et leurs savoir-faire, par exemple par le biais de réunions, ateliers, conférences ministérielles menés sur un mode conjoint, réseaux de coopération par courrier électronique et autres mécanismes idoines.

12. Les pays qui ne sont actuellement membres d'aucun processus régional ou international sur les critères et indicateurs envisagent de s'affilier à l'un d'eux.

13. Dans le cadre de démarches de libre initiative, tels les programmes d'écocertification, soit encouragé le recours aux critères et indicateurs comme structure de référence utilisable dans le suivi de la gestion forestière durable, et par là-même propre à favoriser ce dernier.

14. Les pays et les processus recourent aux mécanismes et forums déjà établis, tels les Commissions régionales des forêts, l'Équipe spéciale du PCF et les groupes d'experts constitués, pour renforcer la collaboration et la coordination entre les différents processus sur les critères et indicateurs, y compris par un renforcement des capacités.

15. Les processus de critères et indicateurs ainsi que les pays qui y participent aient recours aux groupes et réseaux d'experts forestiers constitués pour appuyer davantage l'élaboration et la mise en oeuvre des critères et indicateurs.

16. Les institutions nationales et internationales mènent des recherches sur les critères et indicateurs donnant lieu à des difficultés de lecture et d'interprétation: diversité biologique, produits forestiers non ligneux, valeurs non marchandes, conservation du sol et des eaux, piégeage du carbone, et aspects et valeurs d'ordres social et culturel. L'IUFRO, les centres du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI), la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) devraient faciliter ces recherches qui s'inscrivent dans leur mandat.

17. La FAO utilise, dans le cadre général de l'Évaluation des ressources forestières mondiales, les domaines thématiques fondés sur les corps de critères existants qui sont communs aux processus régionaux et internationaux, et fasse en sorte que les aspects spécifiques aux pays ou aux régions soient intégrés dans le processus d'évaluation.

18. Les pays, avec l'appui des membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) et la communauté des bailleurs de fonds, élaborent des stratégies à bon rapport coût-bénéfice pour la collecte des données pour les critères et indicateurs, et qu'ils introduisent et conservent des éléments relatifs aux critères et indicateurs dans les évaluations et inventaires forestiers nationaux.

19. Les organisations internationales et nationales qui collectent les données relatives aux forêts coopèrent plus efficacement en vue d'élargir leurs collectes en rapport avec les

critères et indicateurs, et dans l'intérêt d'une meilleure compatibilité d'informations émanant de sources différentes.

20. L'Équipe spéciale du PCF prenne en compte les travaux existants sur les critères et indicateurs dans son entreprise de rationalisation, en préconisant, singulièrement à l'intention des organismes de tutelle des différents membres du PCF, de réduire le volume des rapports nationaux, et invite des représentants des processus de critères et indicateurs possédant l'expérience de la production de rapports à participer à ses travaux. Dans ce cadre, l'Équipe spéciale devrait également favoriser le recours aux critères et indicateurs dans les autres processus portant sur des indicateurs.

21. La FAO et l'OIBT, prenant en considération les réseaux, mécanismes et forums préexistants, convoquent dès que possible une consultation internationale d'experts réunissant des représentants de processus de critères et indicateurs et de pays et organisations internationales membres de ces processus; cette consultation devant contribuer aux travaux du FNUF entre ses troisième et quatrième sessions par l'élaboration et la production de recommandations, adressées notamment au FNUF, qui porteront sur les aspects suivants:

    a) Viabilité d'un réseau de communication entre processus, pays et autres partenaires concernés, qui assure un mécanisme d'échange d'informations en exploitant les réseaux constitués.
    b) Meilleure intelligence commune des concepts, termes et définitions ayant trait aux critères et indicateurs.
    c) Identification des approches, méthodes et protocoles communs en matière de saisie, stockage et échange de données.
    d) Renforcement des processus sur les critères et indicateurs et de la coopération ainsi que de l'échange d'informations et de savoir-faire entre les processus.
    e) Avantages qu'offre la constitution d'un groupe consultatif technique international qui se consacre aux questions techniques que comportent l'élaboration et l'application des critères et indicateurs.

22. Les pays envisagent d'utiliser des critères et indicateurs comme outil leur permettant de rendre compte au FNUF de leurs progrès vers la gestion durable de leurs forêts. Les processus de critères et indicateurs ainsi que les pays qui y participent qui préparent déjà des rapports, ou prévoient de le faire, sont invités à remettre leurs rapports au FNUF. Dans ce contexte, les pays devraient contribuer à faire en sorte que le dialogue FNUF soit nettement axé sur la gestion durable des forêts, ainsi que sur la contribution de la gestion forestière durable aux autres secteurs du développement durable.

23. Le Comité des forêts de la FAO réaffirme que l'application de critères et indicateurs figure au rang des priorités des programmes FAO, et que cette application suppose l'octroi d'assistance technique et le renforcement des capacités, notamment par le biais du "Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux" en fonction des demandes des pays en développement ayant des besoins et exigences spécifiques.

24. Le gouvernement du Guatemala présente les conclusions et les recommandations de la CICI - 2003 à la seizième session du COFO (Rome, mars 2003), à la troisième

Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (Vienne, avril 2003), à la trente-quatrième session du Conseil international des bois tropicaux (Panama, mai 2003), à la troisième session du FNUF (Genève, mai 2003), au cinquième Congrès forestier d'Amérique centrale (Panama, mai 2003), à la sixième Conférence des Parties à la Convention de l'ONU sur la lutte contre la désertification (La Havane, août 2003), et au douzième Congrès forestier mondial (Ville de Québec, septembre 2003), ainsi que dans d'autres rencontres, notamment les réunions placées sous les auspices de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

ANNEXE 1

Conférence internationale sur la contribution des critères et indicateurs pour la gestion forestière durable: *perspectives futures*

Guatemala City, Guatemala
3 - 7 février 2003

PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE

dimanche, 2 février 2003

08 h 00 – 20 h 00	Inscription

lundi, 3 février 2003

08 h 00 – 09 h 00	Inscription
09 h 00 – 10 h 00	Cérémonie d'ouverture
	Discours d'ouverture du Directeur exécutif de l'INAB, M. Luis Barrera Garavito
	Allocution de bienvenue : Ministre guatémaltèque de l'Agriculture, M. Edin Barrientos
10 h 00– 10 h 30	Allocution liminaire de M. Jag Maini ("Critères et indicateurs de la gestion forestière durable: renforcer les moyens et politiques d'intervention")
10 h 30 – 11 h 00	Pause-café
11 h 00 – 11 h 30	Structure et logistique de la Conférence (M. Froylán Castañeda, FAO)
	* Objectifs et méthode de travail de la Conférence
	* Présentation des sujets proposés aux Groupes de travail I à IV
11 h 30 – 12 h 00	Exposé de M. Markku Simula destiné à "planter le décor" (Critères et indicateurs de la gestion forestière durable: tour d'horizon des avancées et des enjeux).
12 h 00 - 14 h 00	Pause déjeuner
14 h 00 - 14 h 30	Présentation par M. Robert Hendricks du document de base correspondant à l'objectif 1: *Strengthening the elaboration and application of criteria and indicators for sustainable forest management*
14 h 30 - 15 h 00	Présentation par M. José Antonio Prado du document de base correspondant à l'objectif 2: *Promoting political commitment for the use of criteria and indicators as tools for sustainable forest management*
15 h 00 – 15 h 30	Pause-café
15 h 30 - 18 h 00	Groupes de travail : exposé des études de cas et débat
	Groupe de travail I : Objectif 1 - Renforcer l'élaboration et l'application des critères et indicateurs de la gestion forestière durable
	Groupe de travail II : Objectif 2 - Favoriser l'engagement politique à faire des critères et indicateurs des outils au service de la gestion forestière durable
19 h 00 - 21 h 00	Réception de bienvenue

mardi 4 février 2003

09 h 00 - 10 h 30	Groupes de travail I et II : Poursuite des débats
10 h 30 - 11 h 00	Pause-café
11 h 00 - 12 h 00	Groupes de travail I et II : Poursuite des débats
12 h 00 - 14 h 00	Pause déjeuner
14 h 00 - 15 h 00	Groupes de travail I et II : Préparation d'un résumé des débats dans chacun des Groupe de travail (Objectifs 1 et 2)
15 h 00 - 15 h 30	Pause-café
15 h 30 - 17 h 00	Séance plénière : présentation des résultats des Groupes de travail I et II Débat
17 h 00 - 17 h 30	Présentation par M. Ravi Prabhu du document de base correspondant à l'objectif 3 : *Strengthening institutional capacity and stakeholder partnerships for implementing criteria and indicators and facilitating the exchange of information between all stakeholders*
17 h 30– 18 h 00	Présentation par M. Ewald Rametsteiner du document de base correspondant à l'objectif 4 : *Key issues in the future development of international initiatives on forest-related criteria and indicators for sustainable development*

mercredi 5 février 2003

9 h 00 – 12 h 30	Groupes de travail : présentation d'études de cas (Group III seulement) et débat Groupe de travail III : Objectif 3 - Renforcer la capacité institutionnelle et les partenariats entre les différents acteurs afin de mettre en oeuvre les critères et indicateurs et de faciliter des échanges d'informations entre toutes les parties prenantes Groupe de travail IV : Objectif 4 - contribution des critères et indicateurs aux travaux du FNUF et aux initiatives internationales sur les indicateurs du développement durable
12 h 30 - 14 h 30	Pause déjeuner
14 h 30 - 16 h 00	Groupes de travail III et IV : préparation d'un résumé des débats dans chacun des Groupes de travail (Objectifs 3 et 4)
16 h 00 - 16 h 30	Pause-café
16 h 30 - 18 h 00	Séance plénière: présentation des résultats des Groupes de travail III et IV Débat

jeudi 6 février 2003

08 h 00 - 17 h 00	Visites de terrain (Préparation du projet de rapport par les rapporteurs et les présidents, comportant des conclusions et des recommandations)

vendredi 7 février 2003

10 h 00 - 12 h 30	Séance plénière: présentation du projet de rapport de la Conférence par le rapporteur de la Conférence, et débat

12 h 30 - 14 h 30	Pause déjeuner
14 h 30 - 15 h 30	Poursuite de la discussion du projet de rapport de la Conférence
15 h 30 - 16 h 00	Pause-café
16 h 00 - 16 h 30	Poursuite de la discussion du projet de rapport de la Conférence
16 h 30 - 17 h 00	Adoption du rapport de la Conférence
17 h 00	Cérémonie de clôture
19 h 00	Réception de clôture

ANNEXE 2

Conférence internationale sur la contribution des critères et indicateurs pour la gestion forestière durable: *perspectives futures*
Guatemala City, Guatemala
3 – 7 février 2003

Membres du Comité consultatif de la CICI - 2003

1. Cabral de Mello, Joao Mauricio, Ministry of Foreign Relations, Brazil.
2. Castañeda, Froylán, Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO).
3. Caswell, Stephanie, U.S. Department of State, United States of America.
4. Dogru, Muzaffer, Private Consultant; Turkey.
5. Dudley, Michael, Forestry Commission, United Kingdom.
6. Hendricks, Robert, USDA Forest Service, United States of America.
7. Johnson, Steven, International Tropical Timber Organization (ITTO).
8. Lee, Glenda, Instituto Nacional de Bosques (INAB), Guatemala.
9. López Payes, Julio, Instituto Nacional de Bosques (INAB), Guatemala.
10. Mankin, William E., Global Forest Policy Project, United States of America.
11. Müller, Eva, International Tropical Timber Organization (ITTO).
12. Mwale, Paulos, Ministry of Natural Resources and Environmental Affairs, Malawi.
13. Odera, Jephtath, National Museums of Kenya, Kenya.
14. Palmberg-Lerche, Christel, Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO).
15. Parviainen, Jari, Finnish Forest Research Institute, Finland.
16. Patosaari, Pekka, Finland.
17. Prabhu, Ravi, CIFOR, Zimbabwe.
18. Prasad, Ram, Madhya Pradesh Forest Department, India.
19. Rametsteiner, Ewald, Ministerial Conference on the Protection of Forests in Europe, Austria.
20. Sanchez Ballivián, Sergio, Amazonian Cooperation Treaty, Brazil.
21. San Roman, San Roman, Ministerio de Agricultura, Uruguay.
22. Siisi-Wilson, Emmanuel, African Timber Organization (ATO), République du Gabon.
23. Suoheimo, Jouni, Ministry of Agriculture and Forestry, Finland.
24. Tapsoba, Francois, CILSS, Burkina Faso.
25. Vahanen, Tiina, Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO).
26. Wijewardana, Don, Ministry of Agriculture and Forestry, New Zealand.
27. Zapata, Juan Blas, Coordinador Agenda Forestal de Honduras, Honduras.
28. Zhang, Jinhua, United Nations Environment Programme, Kenya.

ANNEXE 3

Conférence internationale sur la contribution des critères et indicateurs pour la gestion forestière durable: *perspectives futures*
Guatemala City, Guatemala
3 – 7 février 2003

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL I

Objectif 1: Renforcer l'élaboration et l'application des critères et indicateurs de la gestion forestière durable

Président: Mme Christina Amoako-Nuama (Ghana)
Rapporteur: Mme Eva Müller (OIBT)

A. Introduction

Les débats du Groupe de travail et ses conclusions et recommandations reposent sur 1) le document de base présenté en séance plénière par M. Rob Hendricks (Etats-Unis) intitulé "Renforcement de l'élaboration et de l'application des critères et indicateurs de la gestion forestière durable", et 2) les trois études de cas suivantes présentées dans cette session du groupe de travail[3]:

1. *Implementation of the Montreal Process: An Oregon State Case Study*. [Mise en oeuvre du Processus de Montréal: étude de cas sur l'Etat d'Oregon] par M. James E. Brown, State Forester, Oregon Department of Forestry, Etats-Unis.

2. *Malaysia's experience in applying criteria and indicators for sustainable forest management, including forest management certification*. [Expérience malaisienne d'application de critères et indicateurs de la gestion forestière durable, comprenant la certification de l'aménagement forestier] par M. Thang Hooi Chiew, Deputy Director-General of Forestry (International and Special Projects), Malaisie Péninsulaire.

3. *The practical use of the criteria and indicators to evaluate sustainable forest management in the pine forest of Honduras, at the Management Unit level.* [Utilisation pratique des critères et indicateurs pour évaluer la gestion forestière durable dans la forêt de pins du Honduras, au niveau des unités forestières d'aménagement] par M. Miguel Ángel Ramírez, Coordinador del Componente de Recursos Naturales del Proyecto de Administración de Áreas Rurales (PAAR), Honduras.

[3] Prière de se référer au vol. 2 pour le texte intégral des documents de base et les résumés des études de cas.

Conclusions et recommandations[4]

Conclusions générales

- On constate des progrès considérables dans l'élaboration et la mise en pratique des critères et indicateurs dans les différentes parties du monde.
- La mise en oeuvre accuse un retard.
- Devrait être élaboré un ensemble d'objectifs dépourvus de valeur contraignante qui assure un cadre de référence commun à tous les niveaux pour l'élaboration et la mise en oeuvre de critères et indicateurs (corps mondial de critères ?)
- Nécessité d'une harmonisation des termes et définitions relatifs aux critères et indicateur de la part des processus internationaux et régionaux.
- Devraient être mis en place des mécanismes de collaboration entre processus régionaux pour permettre l'échange d'expériences et élaborer des approches communes des critères et indicateurs; devrait permettre la constitution de réseaux entre les parties intervenantes et favoriser la collaboration Sud-Sud.

Travaux et applications de niveau national

Conclusions

- Les critères aident à fixer des objectifs à la gestion forestière durable.
- Les critères et indicateurs aident à la planification stratégique; fournissent des mécanismes de suivi, et sont un outil pour la communication aux responsables et au public des progrès accomplis.
- Importance de la participation des acteurs à l'élaboration des critères et indicateurs (démarche ascendante).
- Le facteur coût conditionne la démarche de mise en oeuvre des critères et indicateurs.
- Adoption par le secteur privé de critères et indicateurs facilitée par des législations ou des incitations (politique fiscale, écocertification).
- Les critères et indicateurs aident à concilier fonctions de production et fonctions de protection et comblent les fossés qui séparent les acteurs.
- De nombreux pays ont constaté que les indicateurs définis au niveau régional ou international nécessitent une adaptation aux conditions propres aux différents pays.
- Les critères et indicateurs fournissent un mécanisme utile de suivi de l'exécution des programmes forestiers nationaux.

Recommandations

- Tous les pays devraient être encouragés à élaborer des critères et indicateurs nationaux entrant dans des cadres régionaux et internationaux idoines.
- Des mesures d'incitation devraient être accordées par exemple par un accès aux financements afin de hâter l'application des critères et indicateurs au niveau des unités forestières d'aménagement.

[4] Les conclusions et recommandations de cette annexe et des trois suivantes sont le fruit des sessions correspondantes des groupes de travail.

- Les critères et indicateurs devraient figurer dans les programmes d'enseignement des écoles forestières.
- Débuter par un corps central simple et aisément assimilable d'indicateurs, pour l'élargir progressivement jusqu'à couvrir tous les éléments pertinents.
- Des organismes nationaux et infranationaux devraient être identifiés ou créés pour favoriser et évaluer la mise en oeuvre des critères et indicateurs.

Liens entre critères et indicateurs du niveau national et du niveau des unités forestières d'aménagement

Conclusions

- Les objectifs d'aménagement/gestion déterminent le champ des relevés requis au niveau infranational; la situation au niveau national peut être déterminée par coalescence des relevés opérés au niveau infranational ou à celui des unités forestières d'aménagement.
- Tous les indicateurs de niveau national ne sont pas utiles aux niveaux inférieurs de l'application; les priorités qui s'y rattachent peuvent varier.

Recommandation

- Le recours à des indicateurs de niveau local, ou du niveau des unités forestières d'aménagement, devrait être encouragé pour répondre aux besoins des collectivités, des petits propriétaires forestiers et des aménagistes forestiers.

Liens avec l'écocertification

Conclusions

- De nombreux programmes d'écocertification actuels fondent leurs normes sur des critères et indicateurs.
- Plusieurs pays en développement ont vu dans l'écocertification une raison importante d'élaborer des critères et indicateurs.
- Les normes de certification aident les parties prenantes à comprendre la gestion forestière durable et la pertinence des critères et indicateurs.

Liens avec le suivi, l'évaluation et la production de rapports sur la gestion forestière durable

Conclusion

- Les critères et indicateurs fournissent un outil précieux de suivi, évaluation et production de rapports.

Recommandations

- Nécessité de rationaliser les exigences en matière de production de rapports aux processus et forums internationaux afin d'alléger le fardeau que représentent ces rapports.
- Il est également nécessaire de rationaliser les exigences en matière de rapports aux niveau national et infranational dans de nombreux pays.

Examen et perfectionnement des indicateurs

Recommandations

- L'élaboration des critères et indicateurs doit être un processus à caractère permanent aux niveaux régional et national, reposant sur une accumulation de connaissances et d'expérience.
- Un ensemble réduit d'indicateurs clés pourrait servir à informer les responsables et le public de l'état des forêts et des changements importants dont elles sont le siège.
- Les forestiers devraient s'attacher à des indicateurs largement acceptés tels ceux employés dans les indices économiques et sociaux (par exemple: indice du développement humain, indice du coût de la vie).

Saisie des données et inventaires forestiers nationaux

Conclusion

- Les inventaires forestiers nationaux sont probablement la source de données plus importante la plus importante pour synthétiser les données des critères et indicateurs de niveau national.

Recommandations

- Les pays devraient élaborer des stratégies de saisie de données pour réunir les informations nécessaires aux critères et indicateurs selon des modalités d'un bon rapport coût-efficacité.
- Les inventaires forestiers nationaux devraient intégrer les éléments pertinents des critères et indicateurs, qui devraient être tenus à jour sur le long terme et pouvoir faire l'objet de comparaisons au fil du temps.
- La collaboration interagences devrait être encouragée pour aider à étendre la saisie des données servant aux critères et indicateurs et améliorer la compatibilité des informations émanant de sources différentes.

ANNEXE 4

Conférence internationale sur la contribution des critères et indicateurs pour la gestion forestière durable: *perspectives futures*
Guatemala City, Guatemala
3 – 7 février 2003

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL II

Objectif 2: Favoriser l'engagement politique à faire des critères et indicateurs des outils au service de la gestion forestière durable

Président: M. Ingwald Gschwandtl
Directeur des politiques et informations forestières
Ministère fédéral de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau (Autriche)
Rapporteur: Mme Tiina Vahanen (FAO)

A. Introduction

Les débats de ce Groupe de travail et ses conclusions et recommandations reposent sur 1) le document de base présenté en séance plénière par M. José Antonio Prado (Chili) intitulé [Hâter l'engagement politique en faveur de l'utilisation des critères et indicateurs au service de la gestion forestière durable] et 2) les trois études de cas présentées dans les débats de ce groupe de travail, à savoir:

1. *Promoting political commitment for the use of criteria and indicators as tools for sustainable forest management* - "les expériences européennes"; par M. Ewald Rametsteiner; Conseiller politique près la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (Vienne).

2. *The African Timber Organisation's role and experiences with criteria and indicators with reference to her current 14 member countries* [Rôle et expériences de l'Organisation Africaine du Bois en matière de critères et indicateurs en référence à ses 14 actuels pays membres] par Mr. Emmanuel Siisi-Wilson; Directeur technique, Certification de la gestion forestière, Organisation Africaine du Bois (OAB), Libreville, (République du Gabon).

3. *Criterios e Indicadores de Sostenibilidad del Bosque Amazónico. El Proceso de Tarapoto. Definiciones de Políticas Regionales*; [Critères et indicateurs de la durabilité du massif forestier amazonien. Le Processus de Tarapoto. Définitions des politiques régionales] par M. Sergio Sánchez Ballivián, ambassadeur et secrétaire général de l'Organisation du traité de coopération amazonien (OTCA); Processus de Tarapoto, Ministère brésilien des relations extérieures, Brasilia.

B. Conclusions

1. La durabilité est un concept dynamique et en évolution, qui varie en fonction des conditions politiques, économiques et sociales des pays et de l'évolution des valeurs que connaissent les sociétés. Les critères et indicateurs devraient être périodiquement révisés pour refléter ces conditions, les acquis d'expérience, les nouvelles connaissances scientifiques, les avancées technologiques, et les savoirs traditionnels relatifs aux forêts.

2. Des avancées importantes ont été accomplies dans la mise en oeuvre de la gestion forestière durable depuis 1990, lorsque les travaux sur les critères et indicateurs furent lancés. Il est nécessaire de veiller à ce que cette impulsion ne se dissipe pas et que les critères et indicateurs fassent l'objet d'une reconnaissance mondiale.

3. Les avancées vers la gestion forestière durable, dont la mise en oeuvre des critères et indicateurs, dépendent des conditions que connaissent les pays, en particulier des capacités techniques et des ressources dont ils disposent.

4. La part de l'aide publique au développement (APD) attribuée au secteur forestier est en baisse depuis quelques années dans de nombreux pays en développement. La communauté des bailleurs de fonds s'aligne sur les priorités fixées par les gouvernements nationaux. Il est donc nécessaire de relever le profil du secteur forestier et le rôle de la gestion forestière durable et des critères et indicateurs dans les programmes d'action nationaux.

5. Un certain nombre d'organisations internationales et de pays bailleurs de fonds ont octroyé des ressources financières et communiqué des technologies écologiquement rationnelles en appui aux pays fournissant des efforts dans le sens de la mise en oeuvre de critères et indicateurs. Toutefois, un renforcement de la coopération internationale est nécessaire, y compris l'échange d'informations et d'expériences, pour construire les capacités nationales et locales dans le monde en développement.

6. L'engagement politique, particulièrement au niveau national, est essentiel pour élaborer et mettre en oeuvre les critères et indicateurs. A leur tour, les critères et indicateurs peuvent s'avérer un outil précieux pour contrôler de manière suivie l'efficience et l'efficacité des politiques nationales existantes et des projets et programmes liés aux forêts. L'engagement politique régional et international est lui aussi essentiel.

7. La participation des pays aux processus régionaux et internationaux de critères et indicateurs est en elle-même une démonstration de la volonté politique et devrait être accrue. La volonté régionale devrait être fondée sur la volonté nationale.

8. L'engagement politique en faveur des critères et indicateurs peut engendrer la possibilité d'attirer des financements nationaux et extérieur, y compris de la part du secteur privé. Il peut aussi susciter une mobilisation des ressources et aider à un usage plus efficient des mécanismes de financement et mécanismes institutionnels existants.

9. Il ne suffit pas que des forestiers et des institutions et organisations chargées des forêts soient seuls impliqués dans les processus tournés vers la gestion forestière durable comme le sont les critères et indicateurs. Des coordinations de niveau national sont nécessaires pour faire que la gestion forestière durable contribue aux développements et aux efforts engagés dans d'autres secteurs (réduction de la pauvreté, agriculture, sécurité alimentaire, énergie, eau, exploitation minière, diversité biologique et développement durable dans son ensemble) tout en étant aussi leur bénéficiaire.

10. Un mode de participation large des pouvoirs publics et des acteurs non gouvernementaux aux travaux sur les critères et indicateurs connaît des avancées:
    i. l'assimilation des avantages que comportent les critères et indicateurs;
    ii. l'engendrement d'une volonté politique en faveur d'une action soutenue à long terme;
    iii. le perfectionnement, le renforcement des critères et indicateurs et le fait de les rendre plus pertinents.

11. L'intégration des critères et indicateurs dans les programmes forestiers nationaux ou autres processus équivalents appuiera les mesures allant dans le sens de la gestion forestière durable, et facilitera le suivi des avancées dont elle est l'objet; les critères et indicateurs et les programmes forestiers nationaux sont ainsi des instruments mutuellement bénéfiques et complémentaires.

12. Les processus politiques régionaux larges peut permettre un engagement fort: Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (CMPFE), Processus de Montréal, Organisation Africaine du Bois (OAB), Processus de Tarapoto et Processus de Lepaterique. L'engagement au niveau régional peut faciliter l'échange de vues, aider à éviter les doublonnements et faire un usage optimal des capacités techniques. Les engagements pris au niveau ministériels et autre autres hauts niveaux (y compris à travers des rencontres ministérielles régulières) au niveau régional peuvent fournir une puissante ossature aux efforts entrepris au niveau national.

13. Il est nécessaire de faire un usage effectif du FNUF en tant qu'enceinte politique mondiale, susceptible de renforcer les engagements et les actions de haut niveau s'inscrivant à l'appui de la gestion forestière durable aux niveaux national et international.

14. Un corps de critères commun aux différents processus régionaux peut favoriser la crédibilité et les progrès au niveau international. Un corps central d'indicateurs pourrait aussi ouvrir des perspectives d'avenir.

C. Recommandations

1. Les pays devraient favoriser une participation large des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, en particulier les communautés locales, à l'élaboration et à la mise en oeuvre des critères et indicateurs.

2. Outre l'engagement politique, la coopération internationale devrait être renforcée, y compris les concours financiers, les transferts de technologies et de savoir-faire, pour

épauler les pays en développement dans leurs élaboration et mise en oeuvre des critères et indicateurs.

3. Les pays devraient créer des mécanismes ou avoir recours aux mécanismes préexistant dans la coopération et la coordination transsectorielles.

4. Les pays devraient intégrer les critères et indicateurs dans les programmes forestiers nationaux ou des plans cadres assimilés, et, lorsqu'il y a lieu, dans d'autres processus existants qui sous-tendent le développement durable.

5. Les gouvernements nationaux des pays en développement renforcer les capacités et mobiliser les ressources nationales (intérieures et extérieures) en faveur de l'élaboration et de la mise en oeuvre de critères et indicateurs de la gestion forestière durable à travers des partenariats bilatéraux et internationaux; la communauté des bailleurs de fonds devrait augmenter son appui à ces efforts.

6. Les pays devraient encourager l'instauration d'environnements propres à favoriser les investissements nationaux et étrangers dans le secteur forestier.

7. Les processus des critères et indicateurs devraient renforcer la coopération interprocessus et accroître l'échange d'expériences en vue de mieux exploiter les savoir-faire existants.

8. Il conviendrait de mieux exploiter les réseaux et les groupes d'experts existants pour appuyer une plus grande élaboration et une meilleure mise en oeuvre des critères et indicateurs.

9. Les gouvernements devrait faire en sorte que le dialogue international de haut niveau, y compris au sein du FNUF soit nettement axé sur la gestion forestière durable, et que soit reconnue la contribution des critères et indicateurs à la gestion forestière durable, ainsi que leur contribution à d'autres secteurs et au développement durable.

10. Les organisations internationales devraient aider à rationaliser les rapports nationaux aux processus internationaux, y compris ceux portant sur les critères et indicateurs, afin de réduire le fardeau que constitue la production de ces rapports.

11. L'Evaluation des ressources forestières mondiales (ERF) devrait relier fortement les critères et les indicateurs.

12. Les pays membres sont encouragés à solliciter des appuis à leurs travaux sur les critères et indicateurs, y compris le renforcement de la collaboration régionale, à travers la FAO, l'OIBT, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres organisations pertinentes.

ANNEXE 5

Conférence internationale sur la contribution des critères et indicateurs pour la gestion forestière durable: *perspectives futures*
Guatemala City, Guatemala
3 – 7 février 2003

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL III

Objectif 3: Renforcer la capacité institutionnelle et les partenariats entre les différents acteurs afin de mettre en oeuvre les critères et indicateurs et de faciliter des échanges d'informations entre toutes les parties prenantes

Président: Mme Christina Amoako-Nuama (Ghana)
Rapporteur: Mme Eva Müller (OIBT)

A. Introduction

Les débats du Groupe de travail et ses conclusions et recommandations reposent sur 1) le document de base présenté en séance plénière par M. Ravi Prabhu (CIFOR) intitulé *Strengthening institutional capacity and stakeholder partnerships to implement criteria and indicators and facilitate the exchange of information between all stakeholders* [Renforcement de la capacité institutionnelle et des partenariats dans le but de mettre en oeuvre les critères et indicateurs et de faciliter l'échange d'informations entre tous les acteurs] et sur 2) les trois études de cas suivantes présentées à la session du groupe de travail:

1. *The challenges and values of stakeholder participation: American Forest and Paper Association experiences with criteria and indicators.* [Enjeux et valeurs de la participation des acteurs: Expériences de l'*American Forest and Paper Association* en matière de critères et indicateurs] par M. Marvin D. Brown Director, Private Forest Lands Management, American Forest and Paper Association, Washington, DC. (Etats-Unis)

2. *Indigenous measures of sustainability: developing local-level criteria and indicators.* [Mesures indigènes de la durabilité: l'élaboration de critères et indicateurs de niveau local] par P. C. Kotwal et Dharmendra Chandrukar, National Project Leader et Project Manager, respectivement, de l'Indian Institute of Forest Management (IIFM) – Projet OIBT. IIFM, Bhopal (Inde).

3. *Commitment and credibility created with wide stakeholder participation, long-term data base and research* [Engagement et crédibilité créés grâce à une participation large des acteurs, base de données et recherche sur le long terme] par Jari Parviainen; Directeur, Institut finlandais de recherche agricole, et Jouni Suoheimo, Conseiller en chef au Ministère finlandais de l'Agriculture et des forêts

Conclusions et recommandations

Édification des capacités et renforcement des institutions

Conclusions

- Les capacités à réaliser pleinement les potentialités des critères et indicateurs comme outils de la gestion forestière durable, particulièrement dans les pays en développement et plus particulièrement au niveau local, demeurent insuffisantes.
- Il est nécessaire d'accroître la transparence des travaux des administrations forestières, dont leurs fonctions de contrôle et de supervision.
- Doivent être mises au point des manières innovantes de remplir les fonctions administratives des institutions forestières. Celles-ci peuvent comprendre la sous-traitance de certaines fonctions de suivi et de contrôle liées à la mise en oeuvre des critères et indicateurs.

Recommandations

- La coopération internationale doit accorder la priorité à l'appui au renforcement des capacités pour élaborer et mettre en oeuvre des critères et indicateurs comme outil d'amélioration des pratriques de gestion forestière.
- [Les bailleurs de fonds internationaux doivent dispenser une assistance aux pays en développement pour qu'ils préparent des propositions de projets liés aux critères et indicateurs pour financement par le FEM].
- Les administrations forestières devraient élaborer et mettre en oeuvre des critères et indicateurs en collaboration avec les propriétaires et aménagistes forestiers, les autres secteurs, les ONG, la communauté des chercheurs et d'autres porteurs d'intérêt. L'édification des capacités doit s'étendre à tous les intervenants des processus de critères et indicateurs.

Partenariats, participation et dialogue chez les porteurs d'intérêt

Conclusions

- La participation des porteurs d'intérêts est le mode tout indiqué de hâter efficacement l'instauration de la gestion forestière durable et les critères et indicateurs.
- Il existe un certain nombre de mécanismes innovants pour favoriser la participation des aceurs et leur dialogue dans l'élaboration et l'instauration des critères et indicateurs (tables-rondes, sondages d'opinion, comités conjoints de gestion forestière, recours aux instances de débat existantes dont les conseils municipaux, etc.)
- La participation effective des acteurs peut être assurée si leurs besoins et leurs intérêts sont pris en compte (y compris par l'accès aux avantages de la gestion forestière durable) dans la définition des critères et indicateurs.
- Il est nécesaire de susciter une prise de conscience chez les acteurs des avantages tangibles que peuvent procurer les critères et indicateurs.
- Le contrôle de l'application des critères et indicateurs est susceptible d'accréditer l'idée que les collectivités sont capables de gérer les forêts.

Recommandations

- Les pays devraient favoriser les mécanismes innovants qui permettent une participation effective des acteurs à tous les niveaux.
- La participation des acteurs devrait faire partie d'un processus transparent, permanent et itératif d'élaboration et de mise en oeuvre des critères et indicateurs et d'observation suivie des progrès.

Vulgarisation et sensibilisation du public

Conclusions

- La sensibilisation du public et la vulgarisation sont des outils puissants en faveur de la gestion forestière durable et de ses critères et indicateurs, mais on y recourt insuffisamment.
- La contribution de la gestion forestière durable à l'atténuation de la pauvreté, la conservation des eaux, la biodiversité et la production d'énergie sont encore insuffisamment comprise.

Recommandations

- La compréhension du rôle de la gestion forestière durable demeure inadéquate chez de nombreux acteurs. Des messages ciblés devraient prendre en compte les perceptions, les besoins et les capacités des différents groupes d'acteurs (populations citadines, groupes indigènes, etc.).
- Recourir aux enceintes nationales et locales comme voies de communications en faveur des critères et indicateurs.
- L'enseignement de la foresterie devrait être amélioré pour dispenser les qualifications nécessaires à l'élaboration des critères et indicateurs, dont la communication, la participation des acteurs, la gestion des conflits, etc.
- Les activités de vulgarisation et de popularisation de la gestion forestière durable et de ses critères et indicateurs devraient toucher les secteurs connexes dont ceux de l'eau, de la biodiversité, de l'énergie, de l'agriculture et de la santé.
- Le secteur forestier, y compris les organisations internationales pertinentes, devraient se porter à l'initiative auprès des autres secteurs pour accroître la prise de conscience et maintenir la foresterie dans les dossiers à l'ordre du jour des enceintes internationales et nationales.
- Les pays membres des processus régionaux et internationaux devraient remettre leurs rapports nationaux sur les critères et indicateurs des forêts au FNUF de manière à fournir à ce dernier des éléments utiles aux décisions du FNUF en matière de suivi, d'évaluation et de production de rapports.

Echange d'expériences et information (niveaux national et international)

Conclusion

- Plusieurs organisations internationales et nationales opèrent des collectes de données relatives aux forêts, mais sans grande coordination entre elles.

Recommandations

- Davantage de coopération et de coordination sont nécessaires entre organisations et organismes recueillant des données relatives aux forêts aux niveaux international et national.
- La coopération Sud-sud devrait être renforcée à tous les niveaux. Cela devrait inclure l'exploitation des réseaux existants et d'autres à créer, des conférences de niveau ministériel et d'autres mécanismes idoines.
- L'échange d'expériences et la connaissance des méthodes innovantes d'administration des forêts domaniales (par exemple, sous-traitance, délégation de pouvoirs) devraient être encouragés et appuyés.

La recherche

Conclusions

- Le champ couvert par les données disponibles et leur qualité constituent un facteur limitant majeur pour la mise en oeuvre effective des critères et indicateurs.
- Au niveau local, une recherche est nécessaire qui produise des résultats relatifs aux critères et indicateurs dans le court et le moyen termes pour répondre aux besoins des communautés.

Recommandations

- De plus amples recherches devraient être menées sur les indicateurs qui sont aujourd'hui de lecture difficile: biodiversité, produits forestiers non ligneux, valeurs non marchandes, conservation du sol et des eaux, piégeage du carbone et aspects sociaux.
- La FAO et l'IUFRO devraient faciliter la recherche sur les indicateurs des fonctions protectrices des forêts, dont les celles en rapport avec l'eau.
- La Convention sur la diversité biologique, et la Convention cadre de l'ONU sur les changements climatiques devraient faciliter la recherche visant à améliorer les indicateurs de la gestion forestière durable pour la diversité, la restauration des terres et le bilan du carbone.
- Mener une recherche visant à une meilleure intégration des critères et indicateurs dans les systèmes de communication de d'information sur la gestion forestière ainsi que dans les processus relatifs aux forêts et aux réformes.

ANNEXE 6

Conférence internationale sur la contribution des critères et indicateurs pour la gestion forestière durable: *perspectives futures*
Guatemala City, Guatemala
3 – 7 février 2003

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL IV

Objectif 4: contribution des critères et indicateurs aux travaux du FNUF et aux initiatives internationales sur les indicateurs du développement durable

Président: M. Ingwald Gschwandtl
Directeur des politiques et informations forestières
Ministère fédéral de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau (Autriche)
Rapporteur: Mme Tiina Vahanen (FAO)

A. Introduction

Les débats de ce Groupe de travail et ses conclusions et recommandations reposent sur 1) le document de base présenté en séance plénière par M. Ewald Rametsteiner (Autriche) et M. Don Wijewardana (Nouvelle-Zélande) intitulé *Key issues in the future development of international initiatives on forest related criteria and indicators for sustainable development* [Dossiers au coeur du développement futur des initiatives internationales portant sur les critères et indicateurs forestiers pour le développement durable].

B. Conclusions

1. Il est nécessaire de renforcer la collaboration et la coordination entre les différents processus de critères et indicateurs, et entre le secteur forestier et les autres secteurs et initiatives internationales portant sur des indicateurs.

2. Les participants ont accueilli avec satisfaction la création de l'Equipe spéciale du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) chargée de la rationalisation des rapports relatifs aux forêts, ainsi que ses travaux visant à harmoniser et réduire le nombre des rapports, dont la facilitation de l'accès aux informations nationales sur les forêts grâce à un portail internet.

3. Les participants ont noté que les critères et indicateurs ont été reconnus dans l'élaboration de l'Evaluation des ressources forestières mondiales (ERF) dont la FAO assure la coordination. Les informations produites par l'ERF faciliteront le recours aux critères et indicateurs dans les autres enceintes nationales et internationales, dont le FNUF et les accords multilatéraux sur l'environnement.

4. Les évaluations forestières nationales, y compris les inventaires forestiers nationaux, constituent une source fondamentale d'informations sur les indicateurs devant servir au niveau national. Il existe des potentialités de poursuivre le développement des évaluations

forestières nationales pour mieux répondre aux besoins exprimés par les processus nationaux d'instauration de critères et indicateurs.

5. Les participants ont débattu des avantages potentiels qu'offrirait un corps commun de critères, évoqué dans la documentation de base, qui serait constitué à partir des corps de critères présentement élaborés par des processus régionaux et internationaux de critères et indicateurs, afin de faciliter l'échange d'informations sur la gestion forestière durable.

6. Les participants ont identifié les domaines thématiques suivants de la gestion forestière durable comme éléments communs à tous les processus régionaux et internationaux sur les critères et indicateurs:

   1. étendue des ressources forestières [5]
   2. diversité biologique
   3. santé et vitalité forestières
   4. fonctions productives des ressources forestières
   5. fonctions protectrices des ressources forestières
   6. fonctions socioéconomiques
   7. cadre juridique, politique et institutionnel

C. Recommandations

1. Les pays devraient appuyer l'utilisation dans le cadre d'ensemble des rapports EFR, des domaines thématiques communs en se fondant sur les corps de critères déjà élaborés par les processus régionaux et internationaux de critères et indicateurs ? de manière à intégrer dans l'évaluation les aspects nationaux ou régionaux spécifiques.

2. Les pays, avec l'appui, par exemple, de la FAO, devraient continuer de procéder à des évaluations des forêts nationales d'un bon rapport coût-efficacité et qui soient utiles aux orientations et plans d'action pertinents.

3. L'Equipe spéciale du PCF devrait prendre en compte les travaux existants sur les critères et indicateurs dans ses tâches de rationalisation, produire des recommandations spécifiques aux organismes de tutelle des différents membres du PCF, et inviter des représentants des processus de critères et indicateurs à participer aux travaux de l'Equipe spéciale. Dans ce cadre, l'Equipe spéciale devrait aussi favoriser le recours aux critères et indicateurs forestiers dans d'autres processus portant sur des indicateurs.

4. Les pays et les processus devraient recourir aux mécanismes et enceintes préexistants, telles les commissions forestières, l'Equipe spéciale du PCF, les groupes d'experts constitués, et d'autres, afin d'intensifier la collaboration et la coordination entre les processus des critères et indicateurs, y compris le renforcement des capacités.

5. La FAO et l'OIBT devraient réunir une consultation internationale d'experts, comprenant des représentants des processus de critères et indicateurs, des pays membres et des

[5] La CMPFE, le Processus de Montréal et l'OAB incluent le cycle du carbone dans ce critère.

organisations et processus internationaux, pour élaborer et produire des recommandations, y compris à l'intention du FNUF, concernant les aspects suivants:

- Faisabilité et modalités d'un réseau de communication entre processus, pays et autres partenaires intéressés, en vue de se doter d'un mécanisme d'échange d'informations;
- Améliorer l'intelligence commune des concepts, termes et définitions relatifs aux critères et indicateurs;
- Identifier des approches, méthodes et protocoles de collectes de données;
- Modalités d'un renforcement des processus de critères et indicateurs;
- Avantages qu'offrirait la constitution d'un groupe consultatif technique international spécialisé dans les questions techniques relatives aux critères et indicateurs.

6. Les pays devraient, s'il y a lieu, envisager d'utiliser les critères et indicateurs comme outil de production de rapports sur les progrès de la gestion forestière durable à l'intention du FNUF. Les processus de critères et indicateurs qui préparent déjà des rapports, ou prévoient de le faire, sont invités à transmettre leurs rapports au FNUF.

7. Le Comité des forêts de la FAO devrait réaffirmer la priorité que constitue la mise en oeuvre des critères et indicateurs dans les programmes. Devraient également figurer comme prioritaires à cet égard, notamment dans le cadre du "Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux", l'assistance technique et l'édification des capacités que réclame la mise en oeuvre des critères et indicateurs, plus particulièrement dans les pays en développement connaissant des besoins et exigences spécifiques.

ANNEXE 7

Liste des participants
Conférence internationale sur la contribution des critères et indicateurs pour la gestion forestière durable: *perspectives futures*
Guatemala City, Guatemala
3 – 7 février 2003

ARGENTINA

Silvia Chiavassa
Técnico Estadístico Forestal
Secretaria de Ambiente y Desarrollo Sustentable
San Martìn 459, 3er. Piso (1004)
Buenos Aires, Argentina
Tel: 5411-4348-8482; Fax: 5411-434-88486
schiavas@medioambiente.gov.ar

AUSTRALIA

Mathew Hardy
Policy Officer, Regional Forest Agreements Unit
Department of Agriculture, Fisheries and Forestry
GPO Box 858, Canberra Act 2601
Australia
Tel: 612-62723038; Fax: 612-62724875
mathew.hardy@affa.gov.au

John Talbot
Manager, Regional Forest Agreements Unit
Department of Agriculture, Fisheries and Forestry
GPO Box 858, Canberra Act 2601
Australia
Tel: 612-62723847; Fax: 612-62724875
John.Talbot@affa.gov.au

Mellissa Wood
Manager, National Forest Inventory
Bureau of Rural Sciences, Department of Agriculture, Fisheries and Forestry
GPO Box 858, Canberra Act 2601
Australia
Tel: 612-62724680; Fax: 612-62723882
mellissa.wood@abrs.gov.au

AUSTRIA

Ingwald Gschwandtl
Director-Forest Policy and Information Division
Federal Ministry of Agriculture, Forestry, Environment, Water Management
Marxergasse 2, A-1030
Vienna, Austria
Tel: 431-711007305
Fax: 431-71100-7399
ingwald.gschwandtl@bmlfuw.gv.at

BOLIVIA

Pablo Rodríguez Añez
Director General
Ministerio de Desarrollo Sostenible y Planificación
Av. Mariscal Santa Cruz, Edificio Ex Comibol No. 1092, Planta Baja
La Paz, Bolivia
Tel: 591-22330970
Fax: 591-22330970
forestal_dgdfs@yahoo.com

BRAZIL

Joao Mauricio Cabral de Mello
Second Secretary
Division of Environment
Ministry of Foreign Relations
SQS 213 Bl D; Apt 503
ASA SUL Brasilia 70292 – 040
Brasil
Tel: 55-61-411-6985
Fax: 55-61-322-5523
jmello@mre.gov.br

Gilda M. Ramos Guimaraes
Embajadora Extraordinaria y Plenipotenciaria de la Republica de Brasil
18 Calle 2-22 Zona 14
Brazil
Tel: (502) 337 0949 / 337 0950
Fax: (502) 337 – 3475
braembx@intelnet.net.gt

CAMBODIA

Ung Sam Ath
Député directeur Department de la forêt et chasse
Ministère de l'agriculture, de la forêt et de la pêche
No.40 Norodom Blvd.
Phnom Penh, Cambodia
Tel: 855-12-972291
ungsamath@bigpond.com.kh

CAMEROON

Samuel Eben Ebai
Chief of Service for Forestry, East Province
Ministère de l'Environnement et des forêts
BP 07 Bertoua, Cameroon
Tel: 237-2241635/ 2242425
Fax: 237-2241591

CANADA

Kathryn Buchanan
Senior Policy Advisor
Canadian Forest Service, Natural Resources Canada
8th. Floor Sir William Logan Building
580 Booth Street,
Ottawa, Ontario K1A OE4, Canada
Tel: 1-613-9479061
Fax: 1-613-9479038
kbuchana@nrcan.gc.ca

Jacques Carette
Director General
Canadian Forest Service, Natural Resources Canada
8th. Floor Sir William Logan Building,
580 Booth Street,
Ottawa, Ontario K1A OE4, Canada
Tel: 1-613-9479100
Fax: 1-613-9479038
jcarette@nrcan.gc.ca

Jagmohan Maini
636 Glenhurst Crescent
Ottawa, Ontario K1J-787, Canada
Tel: 1 (613) 749 9373
jmainia904@rogers.com

Brenda McAfee
Science Advisor-A. Director
Canadian Forest Service, Natural Resources Canada
12th. Floor Sir William Logan Building
580 Booth Street,
Ottawa, Ontario K1A OE4, Canada
Tel: 1-613-947-9060
Fax: 1-613-947-9035
bmcafee@nrcan.gc.ca

Bruce Macnab
Research Coordinator
Sustainable Forest Management Network
(University of Alberta)
G-208 Biological Sciences Building
Edmonton, Alberta, Canada T6G 2E9
Tel: 1-780-4929834
Fax: 1-780-4928160
bmacnab@ualberta.ca;
bruce.macnab@ualberta.ca

Denyse Rousseau
Deputy Director
Environmental Relations Division
Department of Foreign affairs and International Trade
125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario, Canada K1A0G2
Tel: 1-613-996-2919
Fax: 1-613-995-9525
denyse.rousseau@dfait-maeci.gc.ca

COLOMBIA

Rubén Darío Guerrero Useda
Advisor, Ministerio del Medio Ambiente
Calle 37 No. 8-40, 2do. Piso
Bogotá, DC, Colombia
Tel: 571-3323400; Ext. 343
Fax: 571-3406206
rdguerrero@minambiente.gov.co

COSTA RICA

Mariano Espinoza Camacho
Executive Secretariat, Forest Commission on Certification
Sistema Nacional de Áreas de Conservación SINAC
A.P. 1426-1011 y Griega
San José, Costa Rica
Tel: 506 – 2838004 ; Fax: 506 - 2837343
marianoe@minae.go.cr

COTE D'IVOIRE

Soro Yamani
Inspecteur, Ministère des eaux et forêts
20 BP 65 D Abidjan 20, Côte d'Ivoire
Tel: 225-20213516/ 225-22475141
Fax: 225-20213516
yamani@africaonline.co.ci

CUBA

Juan Alberto Herrero
Ministerio de Agricultura
Jefe Departamento de Ordenación Forestal
Avenida Independencia y Conill
Plaza de la Revolución
La Habana 10600, Cuba
Tel: 8845548; Fax: 8817875
herrero@minag.gov.cu

CHILE

José Antonio Prado
Senior Advisor, Instituto Forestal
Huerfanos 554, Santiago, Chile
Tel: 562-6930720; Fax: 562-6381286
japrado@infor.cl

Carlos Weber Bonte
Director Ejecutivo
Corporación Nacional Forestal (CONAF)
Avenida Bulnes 285, of. 501
Santiago, Chile
Tel: 562-3900220 ; Fax: 562-6715881
cweber@conaf.cl

CYPRUS

Alexandros Christodoulou
Chief Conservator of Forest
Ministry of Agriculture, Natural Resources and Environment
Department of Forests
1414 Nicosia, Cyprus
Tel: 357-22805503; Fax: 357-22780428
management@cytanet.com.cy

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

Rubens Mambai
Secretary General
Ministère des eaux, forêt, chasses, pêches et environnement
B.P 830 Bangui, République Centrafricaine
Téléfax: 236-618053
liabastre@intnet.cf

Yves Yalibanda
Ministère des eaux et forêt
B.P. 830 Bangui, République Centrafricaine
Fax: 236-505054
yvesyalibanda@yahoo.fr

DOMINICAN REPUBLIC

Francisco Cuevas
Director de Reforestación y Manejo
Secretaria de Estado de Medio Ambiente y Recursos Naturales
Autopista Duarte Km. 6 1/2 Jardines del Norte Edif. de la Secretaría de Agricultura
Santo Domingo, Dominican Republic
Tel: 809-2277332; Fax: 809-2277426
reforestacion@codeTel: net.do

ECUADOR

Oswaldo Baez Tobar
Asesor Técnico
Ministerio del Ambiente
Ministerio del Ambiente Ave. Floy Alfaro y Amazonas EDF.MAG
Quito, Ecuador
Tel: 593-2-2557464/ 256 3462
Fax: 593-2-2563429
baez@ambiente.gov.ec

Marco Vinicio Romero
Asesor Técnico
Proyecto Política Forestal (GTZ-MAE)
Ave. Amazonas y Eloy Altaro, Edificio MAG, piso 8, Quito
Casilla: 17-21 1925, Quito, Ecuador
Telfax: 593 2508927
marvin@ecnet.ec

Hans Thiel Klinger
Casilla 17-22-2007
Quito, Ecuador
TeleFax: 5932-2377306
Cellular: 5939- 9983 1841
hthiel@accessinter.net

EGYPT

Mahmoud Medany
First Researcher and Consultant of Climate Change Unit
Egyptian Environmental Affairs Agency
30 Misr Helwan EL-Zyrae Rd, Maadi P.O.Box 11728, Cairo, Egypt
Tel: 02-5256470
Fax: 02-5256461
rumedany@rusys.eg.net

EL SALVADOR

Hector Antonio Díaz Rivera
Técnico Forestal
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San Salvador, El Salvador
Tel: 503 294 0566 Ext. 64/49
Fax: 503 294 0595
hectoradr@yahoo.com

FINLAND

Markku Aho
Counsellor
Ministry for Foreign Affairs of Finland
P.O Box. 176, FIN
00161 Helsinki, Finland
Tel: 358-9-16056422
Fax: 358-9-16056100
markku.aho@formin.fi

Jari Parviainen
Director, Finnish Forest Research Institute
Joensuu Research Centre
Yliopistokatu 7, Box 68
FIN-80101 Joensuu, Finland
Tel: +358 13 251 4010;
Fax: 358 13 251 4111
jari.parviainen@metla.fi

Markku Simula
Managing Director, INDUFOR
Toolonkatu 11 A, 00100 Helsinki
Finland
Tel: 358-96840110
Fax: 358-91352552
markku.simula@indufor.fi

Jouni Suoheimo
Senior Advisor
Ministry of Agriculture and Forestry
Finland
Tel: 358-9-1605-2923
Fax: 358-9- 160- 2400
jouni.suoheimo@mmm.fi

GERMANY

Sigrid Strich
Federal Ministry of Consumer Protection, Food and Agriculture
Referat 534, International Forest Policy Section
Postfach, 140270, D-53107
Bonn, Germany
Tel: 49-2285294130; Fax: 49-2285294318
sigrid.strich@bmvel.bund.de

GHANA

Christina Amoako-Nuama
Independent Consultant, CHRISAM
Post Office Box LG 773
Legon, Ghana
Tel: 233-21513366; Fax: 233-21664067
canuama@hotmail.com

Joseph Osiakwan
Planning Officer
Ministry of Lands and Forestry
PBX MB212 Accra, Ghana
Tel: 0233(21) 687346/ 020 8182556
Fax: 233(21) 666801
osiakwan@mlf-gh.com

GUATEMALA

Marco Aurelio Juárez
Instituto Nacional de Bosques
7a. Ave. 6-80, Zona 13
Guatemala City, Guatemala
Tel: 502 440-3264/ 4735208
Fax: 502 440 3264
majuarez@inab.gob.gt

Glenda Lee
Coordinadora Principal, CICI-2003
Instituto Nacional de Bosques (INAB)
7a. Ave. 6-80, Zona 13
Guatemala City, Guatemala
Tel: 502-379-9830/- 379-9831
Fax: 502-379 9830
cici2002@inab.gob.gt

Ogden Rodas
PAFG
Guatemala City, Guatemala
Tel: 502 - 363-5560 ; Fax: 502 – 363-5550
ogdenrodas@pafg.org

HONDURAS

Miguel Angel Ramírez
Coordinador Componente RRNN
Proyecto de Administracion de Areas Rurales (PAAR)
Tegucigalpa, Honduras
Tel: 504-239-9849-49
miguelr@proyectopaar.org

Carlos Sandoval Escobar
Forest Management
Department Chief, AFE- COHDEFOR
Colonia Santa Fè, Zona El Carrizal No. 2
Apto. 1378
Camayaguela MDC, Honduras
Telefax:.504-2231027
chsandoval11@hotmail.com

Julie Tom
Enlace Técnico
Administración Forestal del Estado
AFE- COHDEFOR
Colonia Santa Fè, Zona El Carrizal No. 2, Apto. 1378
Camayaguela MDC, Honduras
Tel: 504 – 2356245
jtom@sdnhon.org.hn

Juan Blas Zapata
Proceso Lepaterique de Centro América
Coordinador Agenda Forestal de Honduras
P. O. Box 2760
Tegucigalpa, Honduras
Tel/fax: 504-239-05-30, (504)239-9342
afh@sdnhon.org.hn

INDIA

Vinod Kumar Bahuguna
Inspector General of Forests
Ministry of Environment and Forests
Room No. 102BWING, 1st. Floor
Paryavaran Bhawan,
CGO Complex, Lodi Road
New Delhi 110003, India
TeleFax: 9111-4360379, 3782417
bahugunaifs@yahoo.com

Dr Ram Prasad
Madhya Pradesh forest Department
Principal Chief Conservator of Forest
PCCF, MP Satpura Vhawan
Bhopal, India
Tel: 91-755-2550809 -775998
Fax: 91-755-2551561
ramprasad@iifm.org

IRAN

Hossein Maleki
Councillor, Desertification & Deforestation Issues
Ministry of Foreign Affairs of the Islamic Republic of Iran
West Bld. No. 8, Un Alley, Kooshk Mesri Str, Ferdousi Ave.
Teheran, Iran
Tel: 9821-3212671
Fax: 9821-6704176
maleki1338@yahooo.com

INDONESIA

Tri Joko Mulyono
Deputy Director, Implementation of Standard and Environment Evaluation
Ministry of Forestry
Manggala Wanabakti Building Block IV, 7th. Floor Wing B,
JL Gatot Subroto, Senayan, Jakarta 10270
Indonesia
Telfax: 6221-5733433
trijoko@dephut.cbn.net.id

JAPAN

Toshimasa Masuyama
Section Chief
Forestry Agency
1-2-1, Kasumigaseki, Chiyodaku,
Tokyo, Japan
100-8952 Japan
Tel: 81-3-35918449
Fax: 81-3-35939565
toshimasa_masuyama@nm.maff.go.jp

MALAYSIA

Thang Hooi Chiew
Deputy Director-General of Forestry
Forestry Department Headquarters, Jalan Sultan Salahuddin, 50660
Kuala Lumpur, Malaysia
Tel: 603-26988244
Fax: 603-26925657
hcthang@forestry.gov.my

Frederick Kugan
Senior Assistant Director
Sabah Forestry Department
Locked BAG 68
90009 Sandakan
Sabah, Malaysia
Tel: 60-89660626
Fax: 60-89672085
Plh.16.htan@sabah.gov.my

Jusoh Saleh
Principal Assistant Secretary
Ministry of Primary Industries
8th Floor, Menara Dayabumi, Jalan Sultan Hishamuddin, 50654
Kuala Lumpur, Malaysia
Tel: 603-22356128
Fax: 603-22731636
jusoh@kpu.gov.my

Harnarinder Singh
Senior Manager
Malaysian Timber Certification Council
19 F, Level 19, Menara PGRM, No. 8
Jalan Pudu Ulu, Cheras, 56100
Kuala Lumpur, Malaysia
Tel: 603-92005008
Fax: 603-92006008
mtcc@tm.net.my

MEXICO

César Augusto Castañeda
Asesor Externo
Unión de Ejidos Forestales de la Sierra Norte de Puebla
Georgia 5-2, Fraccionamiento Vista Alegre,
Puebla Pue, cp 72590
México
Tel: 52222-2338819
Fax: 52222-2297151
ccastaneda@gmx.net

Laura Lara Granados
Subdirectora de Cooperación Internacional
Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales
Progreso No. 5 Col. del Carmen Coyoacán, Delegación Coyoacán CP 04100
México
Tel: 52 - 5484-3567
Fax: 52 - 5484-356
llara@semarnat.gob.mx

MOZAMBIQUE

Fatima Kanji
Forest Engineer
National Directorate of Forestry and Wildlife

C.P.1406
Dirección Nacional de Florestas y Fauna Bravia
Maputo, Mozambique
Tel: 00-258-1-4600-36
Fax: 00258-1-460060
fkanji@map.gov.mz

Muino Taquidir
Forest Engineer
National Directorate of Forestry and Wildlife

PO. Box 1406-Maputo, Mozambique
Tel: 00-258-1-4600-36
Fax: 00258-1-460060
muinotaq@yahoo.com

MYANMAR

Tin Aye
Deputy Director, Ministry of Forest
Director General Office, Forest Dept
Bayininaung Road West Gyogone
Insein, 11011, Yangon, Myanmar
Tel: 951-681928
Fax: 951-664336
DG.FD@mptmail.net.mm

NEPAL

Gopal Kumar Shrestha
Forest Product Utilization Officer
Department of Forests, Babar Mahal
Kathmandu, Nepal
Tel: 977-1220303; Fax: 977-1227374
gkshrestha@hotmail.com

NEW ZELAND

Andrew Dunningham
Scientist
Sustainable Forest Management
Resource Monitoring Unit
Forest Research, Private Bag 3020
Rotorua, New Zealand
Tel: 64-7-3435899
Fax: 64-7-343-5332
andrew.dunningham@forestresearch.co.nz

NICARAGUA

Martin Alberto Cuadra Cruz
Jefe Depto. Monitoreo y Seguimiento Territorial
INAFOR, Managua, Nicaragua
Tel: 2334699; Fax: 2334699
martincuadracruz@hotmail.com

PAKISTAN

Tariq Nazir Chaudhry
Section Officer
Ministry of Environment Local Government and Rural
16/2 E. Sector G, 10/2, Islamabad, Pakistan
Tel: 92-512212242 ; Fax: 92-51-2242242
saadta@isb.comsats.net.pk

PANAMA

Raul Gutiérrez Rivera
Jefe del Servicio Forestal
Autoridad Nacional del Ambiente
Apartado Postal E, Zona 0843
Balboa, Ancon, Panamá
Tel: 5073150902; Fax: 5073150573
r.gutierrez@anam.gob.pa

PARAGUAY

Maria Alejandra Rivadeneira
Coordinadora Proyecto FAO TCP/PAR/0065

Mesa Forestal Nacional
Oliva N° 552 c/14 de Mayo Edificio Ñasaindy Piso 3.
Asunción, Paraguay
Tel: 498213; Fax: 498213
mfn@telesurf.com.py

PERU

Verónica Sobrevilla Gonzáles
Profesional Especialista
Instituto Nacional de Recursos Naturales, INRENA
Calle Diecisiete No.355 Urb.
El Palomar San Isidro, Lima 27, Peru
Telfax: 511-4752555
vsobrevilla@inrena.gob.pe

PHILIPPINES

Romeo Acosta
Director, Forest Management Bureau
Visayas Avenue, Diliman,
Quezón City 1100, Philippines
Tel: 632-9289313; Fax: 632-9200374
rtacosta@skyinet.net

SOUTH AFRICA

Mafu Dan Nkosi
Assistant Director
Environment Department of Water Affairs & Forestry
Private Bag X 93
Pretoria 0001, South Africa
Tel: 271-23368646; Fax: 271-23866041
Nkosid@dwaf.gov.za

Paddy Abbot
DWAF Forestry Support Project
Department of Water Affairs & Forestry
Private Bag X 93 Pretoria 0001, South Africa
Tel: 2712-3368646; Fax: 27-123286041
abbotp@dwaf.gov.za

SPAIN

Ana Belén Noriega Bravo
Asesor del Servicio de Ordenación de la Selvicultura
Dirección General de Conservación de la Naturaleza
Gran vía de San Francisco No. 4
28005 Madrid, Spain
Tel: 34915964884; Fax: 34915975565
anoriega@mma.es

SRI LANKA

Kaluntantri Ariyadasa
Forest Department
Conservator of Forest, Sri Lanka
Tel: 941 866624; Fax: 941 866633
aridas@slt.lk

SURINAME

Rene Ali Somopawlro
Policy & Development Manager
Foundation for Forest Management and Production Control
Ds, ML Kingweg Perc. No. 283, Suriname
Tel: 597-483131; Fax: 597-483051
sbbsur@sr.net

SWEDEN

Astrid Bergquist
Senior Adviser
Ministry of Industry, Employment and Communications
S 103 33 Stockholm, Sweden
Tel: 4684051132; Fax: 4684052280
astrid.bergquist@industry.ministry.se

THAILAND

Jira Jintanugool
Director of Forest Management and Economic Research Division
Royal Forest Department
Phahon yothin road, Chatuchak,
Bangkok 10900, Thailand
Telfax: 6625798884
jira@forest.go.th

TRINIDAD & TOBAGO

Seepersad Romnarine
Deputy Director of Forestry (NRRP)
Forestry Division, Ministry of Public Utilities and the Environment
Long Circular Road St. James
Trinidad and Tobago
Tel: 8686225658; Fax: 8686285503
forestry@tstt.net.tt; romnarine@hotmail.com

UNITED KINGDOM

Michael Dudley
Head of International Forestry
231 Corstorphine Rd
Edinburgh, EH12 7 AT, United Kingdom
Tel: 441313340442; Fax: 44131314 6115
mike.dudley@forestry.gsi.gov.uk

URUGUAY

Daniel San Roman
Montreal Process
Montevideo, Uruguay
18 julio 1455 piso 6
CP 11200, Montevideo, Uruguay
Tel: 598-2-401907; Fax: 598-2-4019706
dsanroman@mgap.gub.uy

UNITED STATES OF AMERICA

Paul Brouha
Director, Strategic Planning and Resource Assessment
USDA Forest Service, Mail Stop 1129
1400 Independence Ave., SW
Washington DC, 20250-1129, USA
Tel: 1703 605 4482; Fax: 1703 605 4199
pbrouha@fs.fed.us

Edwin Brown
Forest Programs Officer, US Dept of State
OES/ETC, Room 4333
2201 C Street NW
Washington DC. 20520, USA
Tel: 1202 736 7113; Fax: 1202 736 7351
brownep@state.gov

James E. Brown
Policy Director
Governor's Natural Resources Office
900 Court St, Suite 160
Salem, Oregon 97301-4047, USA
Tel: (503) 378 4385; Fax: (503) 378 6827
James.e.brown@das.state.or.us

Marvin Brown
Director, Private Forest Lands Management

American Forest and Paper Association
111 19th. Street NW, Suite 800
Washington, DC. 20036, USA
Tel: 1202 463 2732; Fax: 1202 463 2785
Marvin_Brown@afandpa.org

Stephanie Caswell
Deputy Director
Office of Ecology and Terrestrial Conservation
U.S. Department of State
OES/ETC, Room 4333
Washington, DC. 20520, USA
Tel 1202- 647-4269; Fax: 1202-736-7351
caswellsx@state.gov

Richard Guldin
Staff Director of Science Policy, Planning, Inventory and Information
Forest Service, Research & Development
P.O. Box 96090,
Washington, DC 20090-6090, USA
Tel: 1703 605 4177
Fax: 1706 605 5131
rguldin@fs.fed.us

Robert Hendricks
Senior Policy Analyst
International Programs
USDA Forest Service Program
1099 14th street; NW, Suite 5500W
Washington, DC. 20005, USA
Tel: 1202-273-4730;
Fax: 1202- 273 4750
rhendricks@fs.fed.us

Gerald Rose
Forest Sustainability Representative
National Association of State Foresters
10279 County 426 E Road Cornell
Michigan 49818, USA
Tel: 1906 384 6923
Fax: 1906 384 6533
jerryrose@uplogon.com

VANUATU

Hanington Tate Tamla
Principal Forest Officer
Department of Forests
Private Mail Bag 9064
Port Vila, Vanuatu
Tel: 67823171 / 230856
Fax: 67825051
forestry@vanuatu.gov.vu

INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

AMAZONIAN COOPERATION TREATY

Sergio Sánchez Ballivián
Secretario General, Pro Tempore Secretary
Amazonian Cooperation Treaty
Calle Ingavi Esq. Junín,
Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto
La Paz, Bolivia
Telefax: 591-2-310394;
sergio@caoba.entelnet.bo

AFRICAN TIMBER ORGANIZATION

Emile Mokoko Wongolo
Secretary General
African Timber Organization (ATO)
B.P. 1077, Libreville, Rép. du Gabon
Tel: 241-732928
Fax: 241-734033
oab-gabon@internetgabon.com

Emmanuel Siisi-Wilson
Technical Director
Forest Management Certification
African Timber Organization (ATO)
B.P. 1077, Libreville, Rép. du Gabon
Tel: 241-73-2928, Fax: 241-73-4030.
oab-gabon@internetgabon.com;

CIFOR

Ravi Prabhu
Acting Director, Program on Forests and Governance
CIFOR Regional Office for Eastern and Southern Africa
73 Harare Drive, Mt. Pleasant
Harare, Zimbabwe
Tel: 263-4369655; Fax: 263 4369657
r.prabhu@cgiar.org

CILSS

Abdoulie Danso
Expert, Natural Resources Management
Programme majeur gestion des ressources naturelles/unité d'appulaux stratégies et politiques de Grn (UASP)
03 BP 7049
Ouagadougou 03, Burkina Faso
Tel: 226-374125/26
Fax: 226-374173
aedanso@yahoo.com or
abdoulie.danso@cilss.bf

Francois Tapsoba
Responsable du programme majeur gestion des ressources naturelles (CILSS)
Africa Process /CILSS Countries
03 BP 7049
Ouagadougou 03, Burkina Faso
Tel: 226-374125/26; Fax: 226-374173
ftabsoba2001@yahoo.fr ;
francois.tapsoba@cilss.bf

FAO

Froylán Castañeda
Forestry Officer
Tropical Forest Management
Forest Resources Division
Forestry Department/FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italy
Tel: (39)(06) 5705-3834;
Fax: (39)(06) 5705-5137
froylan.castaneda@fao.org

Christel Palmberg-Lerche
Chief, Forest Resources Development Service
Forest Resources Division
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italy
Tel: (39) (06) 5705-3841
Fax:(39)(06)5705-5137

Peter Holmgren
Senior Forestry Officer
Forest Resources Assessment Programme
Forest Resources Division
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italy
Tel (39) (06) 57052714
Fax : (39) (06) 57055825
peter.holmgren@fao.org

Tiina Vahanen
Forestry Officer
Forestry Information and Liaison Unit
Forestry Department
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italy
Tel: 39-06-5705-3734;
Fax: 39-06-5705-2151
Tiina.Vahanen@fao.org

Marcela Ochoa
FAO Consultant
515 General Services Building
Edmonton AB, Canada T6G 2H1
Tel: 1-780-4327159; Fax: 1-780-4920268
mochoa@ualberta.ca

ITTO

Steven Johnson
Economic Information and Market Intelligence
ITTO, International Organizations Center 5th floor
Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai
Nishi-ku, Yokohama 220-0012, Japan
Tel: (81-45) 2231110
Fax: (81-45) 223 1111
eimi@itto.or.jp

Eva Müller
Assistant Director
Reforestation and Forest Management
ITTO, International Organizations Center 5th floor
Pacifico-Yokohama,1-1-1, Minato-Mirai
Nishi-ku,Yokohama 220-0012, Japan
Tel: (81-45) 223 1110
Fax: (81-45) 223 1111
rfm@itto.or.jp

MINISTERIAL CONFERENCE ON THE PROTECTION OF FORESTS IN EUROPE

Ewald Rametsteiner
Expert on Socio-Economics
Ministerial Conference on the Protection of Forests in Europe
Marxergasse 2, A-1030
Vienna, Austria
Tel: 431-710-77 0216
Fax: 43 1-710 77 0213
e.rametsteiner@lu-vienna.at

SADC

Paulos Mwale
Deputy Director of Forestry
Ministry of Natural Resources and Environmental Affairs
Forestry Department
P. O. Box 30048. Lilongwe 3, Malawi
Tel: 265-1-771-00; Fax: 265-1-784-268
sadcfstcu@malawi.net

UNDP

Leif Pedersen
Regional Officer for Latin America and the Caribbean in Biodiversity and International Waters
UNDP-GEF
Tel (52-55) 5263-9815
Fax (52-55) 5250-2524
Leif.pedersen@undp.org

Tim Boyle
Programme Manager, Forests and Agrobiodiversity
304 E.45th. St. FF 9th Floor
New York, NY 10017, USA
Tel: 1212 906 6511
Fax : 1212 906 6690
tim.boyle@undp.org

UNEP

Jinhua Zhang
Programme Officer
Division of Early Warning and Assessment
PO. Box 30552, Nairobi, Kenya
Tel: 254-2-623832;
Fax: 254-2-623943
Jinhua.Zhang@unep.org

UNFF

Susan Braatz
Senior Forest Policy Advisor
Secretariat of UNFF
Two UN Plaza, Room DC 2-2286
New York, NY 10017, USA
Tel: 212-96334219
Fax: 917-3673186
braatz@un.org

NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

FOREST STEWARDSHIP COUNCIL

Daniel Arancibia
Regional Coordination
Forest Stewardship Council
Gorresstr. 15/ II A, 53113 Bonn, Germany
Tel: 49-228-367660; Fax: 49-228-3676630
daniel@fscoax.org

FRIENDS OF THE SIBERIAN FOREST

Andrei Laletin
Chairman, Friends of the Siberian Forests
P.O. Box 26779
Krasnoyarsk, 660036, Russia
Telfax: 7-3912-498404
laletin@online.ru

PAN EUROPEAN FOREST CERTIFICATION (PEFC)

Ben Gunneberg
Secretary General, PEFC Council
17 Rue Des Girondins,L-1626
Luxembourg
Tel: 352-2625-9059; Fax: 325-2625-9258
pefc@pt.lu